

THEATRE CORONA, No. 150,294
THEATRE CORONA, No. 150,349
THEATRE CORONA, No. 150,409
THEATRE CORONA, No. 150,454
THEATRE CORONA, No. 150,511
THEATRE CORONA, No. 150,586
THEATRE CORONA, No. 150,623
THEATRE CORONA, No. 150,696

LE CLAIRON

NOUVEAUTÉS et BAS PRIX....
sont deux spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lusier, Prop.
Tél. 834 -:- 67 St-François
St-Hyacinthe.

VOL. XXII — No. 51

SAINT-HYACINTHE, 22 DECEMBRE 1933

PRIX: CINQ SOUS

Premier Saint-Hyacinthe.

AUTOUR DE LA MUNICIPALISATION

LA VALEUR DE LA RÉGIE PUBLIQUE PROUVÉE. — LA CAMPAGNE ET LA VILLE. — INTÉRÊTS SIMILAIRES.

Dans l'avant-dernier numéro du "Contact", l'organe de notre compagnie d'électricité, on peut lire un article qui est un aveu déguisé que les villes qui municipalisent la vente de l'électricité ont raison de le faire si on ne considère que leur intérêt propre.

Nous notons d'abord au commencement de l'article une assertion qui contredit carrément l'affirmation faite par les adversaires de la municipalisation à l'effet que la municipalisation serait en régression aux États-Unis. Voici les propres termes du "Contact" qui cite l'opinion du commissaire Whitsell, de la Commission Ferroviaire de Californie :

"La régie municipale est une question d'actualité permanente dans beaucoup d'états. En Californie, ce mouvement a récemment atteint l'envergure d'un principe comprenant l'état entier et s'il était poussé à sa conclusion logique, il promet sérieusement de placer cet état en tête parmi le groupe des municipalités de l'Amérique qui exploitent les services d'électricité."

La municipalisation est donc loin d'être en train de disparaître des États-Unis comme le prétendaient les partisans des monopoles de l'électricité, il y a quelques semaines à peine puisque M. Whitsell déclare, et ce dans un jugement qui vient d'être rendu par sa commission, que "la régie municipale est une question d'actualité permanente dans beaucoup d'états". Et il est bon de noter, en passant, que le jugement rendu dans la cause qui a fait l'objet des observations de M. Whitsell a été à l'encontre de ses opinions favorisant la régie privée.

L'argument que veut faire M. Whitsell dans son opinion c'est que les villes doivent consentir à payer cher leur électricité pour permettre aux compagnies de donner des taux raisonnables aux cultivateurs. Ne discutons pas pour le moment cette fausse théorie; nous ne l'avons mentionnée que pour mieux faire comprendre le sens d'un paragraphe dans lequel nous trouvons l'aveu que les villes peuvent vendre le courant meilleur marché que les compagnies privées; dans cette citation M. Whitsell donne la plupart des raisons pour lesquelles les municipalités peuvent donner de bas taux. Voici ce paragraphe :

"On pourrait objecter que si les municipalités s'accaparaient des réseaux électriques de distribution dans les limites de leurs corporations, les taux pour le service aux consommateurs, dans des conditions d'exploitation avantageuses, pourraient être ramenés au-dessous des niveaux actuels. Les raisons que l'on donne pour cela sont manifestement évidentes. Le coût du service dans les régions où les consommateurs forment un groupement dense, comme dans nos cités, est moindre que dans les régions rurales où ils sont plus disséminés. Dans les cités les consommateurs aussi bien que le revenu par mille de réseau ou par dollar de placement, sont plus élevés que dans la campagne. De même, lorsqu'une cité prend les réseaux de distribution, elle achète généralement son énergie aux prix du gros, lesquels sont basés sur le coût de desservir une combinaison extrêmement diverse de charges urbaines et rurales. Ces taux laissent une grande marge entre le coût pour la cité et ce que paye le consommateur final; les frais additionnels étant en grande partie limités à des dépenses de distribution. Une grande partie des frais d'exploitation est passée à des divisions déjà existantes qui fonctionnent comme organes de l'administration urbaine. La cité ne paye aucune taxe de ville, de franchise, d'état, ou fédérale, lesquelles se montent pour les services publics d'électricité de Californie, à environ 15 pour cent du revenu brut perçu de toutes les catégories de consommateurs. La comptabilité, l'émission, des factures, la lecture des compteurs et le recouvrement sont généralement exécutés en même temps que pour le service de l'eau. L'assurance, la dépréciation, l'entretien et les méthodes de comptabilité appropriées à des services publics sont en général l'objet de très peu d'attention."

"Finalement, la ville n'a pas besoin de considérer le coût de prolongements éloignés des réseaux dans la région rurale, avec leur placement élevé et leur rapport relativement bas. Elle ne considère que les consommateurs compris dans ses limites, soit une catégorie qui a toujours été la plus payante."

Dans toute cette citation il n'y a qu'à reprendre l'affirmation à l'effet que "l'assurance, la dépréciation, l'entretien et les méthodes de comptabilité sont en général l'objet de très peu d'attention." Aux États-Unis cet article est écrit les plants municipalisés sont sous la surveillance des commissions électriques des divers états et leur comptabilité est surveillée étroitement par ces corps qui, jusqu'à ces dernières années, se sont montrés presque des alliés des grandes compagnies privées. Ces commissions ne manquent pas généralement d'imposer aux municipalités le maintien d'une comptabilité qui les force à inclure dans leurs charges d'exploitation les item mentionnés par M. Whitsell. D'ailleurs, ceux qui ont pris connaissance des rapports faits par les villes américaines ayant municipalisé la vente de l'électricité savent qu'ils indiquent clairement que leurs systèmes de comptabilité sont aussi parfaits que ceux des compagnies privées.

Le commissaire Whitsell continue :

"Les consommateurs d'électricité de la Californie, tant dans les villes que les campagnes, jouissent de taux plus bas que ceux qui sont en vigueur dans n'importe quel autre état desservi par des services d'utilité publique exploités privément."

Le commissaire attribue ces bas taux à la diversité des charges électriques. Pourquoi chercher midi à quatorze heures? Si les taux sont bas en Californie c'est que dans cet état il y a plusieurs cités, grandes et petites, qui ont municipalisé leurs services électriques et qui forcent les compagnies privées à maintenir des taux presque aussi bas que les leurs. C'est ce qui vient d'ailleurs de se produire dans notre région; notre cité avait à peine annoncé sa réduction probable dans les taxes que la Southern Canada Power publiait une réduction presque semblable non seulement en faveur de ses clients de Saint-Hyacinthe mais même de ses abonnés de Granby, Drummondville, Saint-Jean, etc. Si la Californie eût été sous l'emprise des trusts de l'électricité, comme l'est un certain nombre des états de la République voisine, ses taux seraient aussi hauts qu'ailleurs.

L'article continue :

"Il n'y a pas à contester que la charge urbaine soit la meilleure partie des affaires de service d'électricité. Il est également exact que les consommateurs urbains aident actuellement à défrayer en partie le coût du service aux régions rurales si les frais de service imputables sont établis sur la base des moyennes."

Cette opinion tendancieuse pourrait mettre le public sous l'impression que les grandes compagnies d'électricité font des pertes en campagne qui sont compensées par les profits qu'elles font en ville. Ceci est absolument faux. Ce qui est vrai, c'est que les compagnies ne pourraient pas fournir l'électricité en campagne si elles n'avaient pas la clientèle des villes mais qu'elles vendent leur électricité en campagne en dessous du prix coûtant cela n'est pas vrai.

Quand les prix par kilowatt-heure sont les mêmes que ceux des villes les compagnies exigent des charges fixes mensuelles

LE RÉVEILLON DE NOS AIEUX ET TOUTE SA FRUSTE POÉSIE

La façon dont nos pères célébraient cette fête sans pareille

La lune au disque d'argent diffuse ses lueurs blanches dans la clarté mauve d'une nuit de campagne. Le neige étend au loin son manteau immaculé de velours albatre. Le long de la route sinueuse où se détachent çà et là des bosquets et des groupes d'arbres, taches noires dans ce clair tableau, on entend le bruit joyeux des grelots. Ce sont nos braves campagnards qui s'en vont à la messe de Minuit, le soir de Noël. Groupés nombreux, car ce sont toutes de nombreuses familles, dans les "berlots", ils s'en vont joyeux assister à l'avènement du Messie.

Après la triple messe, à laquelle ils ont pieusement assisté, ils s'en retournent vers la maison en groupes distincts. On crie, on s'interpelle, c'est la gaité, la joie, c'est Noël ! On pense au délicieux repas qui attend les joyeux compagnons, là-bas, dans la grande cuisine, rougeoyant sous la danse folâtre, des flammes de la cheminée.

On entre, on se secoue, ce sont des interpellations ici et là. Puis on sort le petit verre de whisky blanc et on boit à la santé de la Noël. La grande table est mise. Une belle nappe blanche et simple sent bon la lavande. On peut voir dessus divers plats qui attendent d'être engloutis par les appétits aguillonés au grand air. On s'installe, on se met à table.

Combien de gens qui demeurent dans nos villes ignorent réellement ce que c'est qu'un vrai réveillon de Noël d'"habitants" ! C'est toute la famille qui est réunie. On voit l'aïeul, la tête couronnée de cheveux blancs. Au bout de la table, avec sa bonne vieille toute ridée à ses côtés, c'est le père, homme robuste aux bras puissants, la mère forte gaillarde, puis les nombreux enfants. On rit, on parle, on discute, les épithètes retentissent d'un bout de la table à l'autre.

Alors, l'accorte servante apporte les plats. C'est d'abord la bonne soupe aux pois, bien grasse, fumante et appétissante qui est dégustée par tous les convives. On passe aux tourtières. Oh ! ces bonnes tourtières d'antan, à la croûte dorée, à la viande grasse et hachée qui fond presque dans la bouche ! Inutile de dire que toutes ces tourtières disparaissent en un rien de temps. Puis c'est la dinde, bien rôtie, à l'arôme qui ouvre l'estomac, arrosée d'un beurre bien frais, que les mains de la "mémère" ont confectionné elles-mêmes dans la laiterie. On mange ensuite le porc-frais gras, dodu, invitant. On attaque le dessert composé de crème brûlée, de blanc-manger, de gelée et de fruits, de délicieuses tartes aux pommes, aux bleuets, et autres conserves.

Enfin, les estomacs bien repus, tous dégustent un verre de bière ou de vin et rappellent des souvenirs du passé, des souvenirs des réveillons d'antan, alors que Baptiste était présent, que Marie-Rose n'était pas encore mariée, que Têlesphore ne s'était pas dirigé vers les grandes villes. On discute longuement, pendant que dans la grande cheminée, les bûches rougies par les flammes, laissent entendre leur complainte bizarre, émotionnante, et font jaillir de minuscules feux de bengale.

Puis, tous se souhaitent un cordial bonsoir et se retirent pour dormir un sommeil réparateur. Le père reste encore un peu à fumer sa pipe devant l'âtre où le feu se meurt et ne projette plus qu'une légère teinte d'ocre. A son tour il se lève, éteint les lampes à l'huile et se retire après le dernier coup d'oeil du maître.

Voilà un vrai réveillon de Noël d'habitant.

THEATRE CORONA, No. 148,965
THEATRE CORONA, No. 148,991
THEATRE CORONA, No. 149,378
THEATRE CORONA, No. 150,917
THEATRE CORONA, No. 150,126
THEATRE CORONA, No. 148,903
THEATRE CORONA, No. 150,858

Les Souhaits de nos Députés

Il me fait plaisir de profiter de la cordiale hospitalité du "Clairon" pour souhaiter à tous mes concitoyens du comté St-Hyacinthe-Rouville, à l'occasion de la nouvelle année, la prospérité, la santé, le succès et le bonheur !

Puisse 1934 être, pour toutes les classes de la société une année de paix, d'union, de concorde, de réelle prospérité et de vrai bonheur. Je dis à chacun, suivant la vieille formule qui reste toujours la meilleure : "Bonne et Heureuse Année !"

T. Adélard FONTAINE, M. P.

A l'aurore d'une nouvelle année il m'est agréable d'offrir à tous mes concitoyens du Comté et de la ville de Saint-Hyacinthe les vœux les plus sincères que je formule à leur égard.

Que 1934 soit donc pour tous une ère de bonheur, de joie, de santé et de prospérité.

T. D. BOUCHARD, M. P. P.

COMBIEN Y EUT-IL DE BERGERS À LA CHÈCHE

Combien étaient les bergers auxquels un ange apparut et qui vinrent adorer l'Enfant-Dieu nouveau-né ? Les peintres, guidés par le pur caprice, en représentent, les uns deux, les autres trois, quatre et même plus. Suivant un vieux manuscrit grec et anonyme, ils auraient été quatre et se nommaient Misaël, Achael, Etienne et Cyriace. Cependant, la tradition paraît contraire à cette opinion; elle n'en compte que trois, et tous les voyageurs rapportent que l'église qui on avait bâtie à l'endroit où l'ange apparut se nommait l'église des Trois-Bergers.

UNE CRÈCHE ORIGINALE

Des religieux de Bra, près de Turin, ont imaginé d'installer dans la cour d'un patronage une grande crèche dont tous les personnages, à part le "Bambino", étaient vivants. Des jeunes gens y figurèrent la Madone, saint Joseph, les bergers, les mages, tandis qu'un boeuf un âne et un agneau venus d'étables voisines y tenaient parfaitement leur rôle.

Mais on ne se borna pas à cela. L'adoration des Bergers fut aussi une chose vivante, car on vit arriver des villages voisins un millier de paysans qui venaient rendre hommage au "Bambino" et lui offrir des dons variés à l'intention de l'oeuvre qui avait pris l'initiative de cette crèche. Et le 6 janvier, il y eut des milliers de spectateurs pour assister au défilé des Rois Mages arrivant en cortège fastueux se rendant d'abord chez Hérode, puis à la crèche, et repartant en suite pour leur pays par un autre chemin.

THEATRE CORONA, No. 148,653
THEATRE CORONA, No. 149,691
THEATRE CORONA, No. 149,378
THEATRE CORONA, No. 150,917
THEATRE CORONA, No. 150,126
THEATRE CORONA, No. 148,903
THEATRE CORONA, No. 150,858

LA GROTTE DE BETHLÈM EXISTE ENCORE

L'étable ou la caverne dans laquelle Jésus voulut naître était-elle dans le bourg de Bethlém, ou tout auprès ?

L'opinion générale est qu'elle se trouvait tout auprès de Bethlém.

La grotte illustrée par la présence de Jésus enfant existe encore; elle a, dans tous les temps attiré la pitié des fidèles. En vain l'empereur Adrien crut la rendre odieuse en la métamorphosant en un temple d'Adonis; cette profanation ne put détourner les chrétiens de venir vénérer le lieu où le Christ était né; et du temps de Constantin, sainte Hélène rendit à la grotte de Bethlém son antique éclat.

D'OU VIENT LE NOM DE NOËL

C'est une tradition constante que le Fils de Dieu est né le 25 du mois de décembre. L'Eglise a été si bien convaincue que Jésus est né le 25 de ce mois, qu'elle en a célébré la mémoire ce jour-là des premiers siècles.

D'où vient le nom de Noël donné à la première manifestation du Verbe, c'est-à-dire sa naissance ? Les opinions sont partagées : les uns disent qu'il vient d'Emmanuel, d'où, par contraction, c'est formé Nuel ou Nouel, selon la prononciation Italienne, dégénérée chez nous en Noël; selon d'autres, Noël n'est à son tour que la contraction de Natalis. Le nom français pourrait bien, en effet, n'avoir pas d'autre origine. Au moyen-âge, Noël était un cri de joie populaire, équivalent à l'acclamation plus moderne de "Vive le roi" ! On donne encore le nom de noëls aux vieux cantiques français relatifs à la naissance du Sauveur.

THEATRE CORONA, No. 149,272
THEATRE CORONA, No. 150,060
THEATRE CORONA, No. 150,992
THEATRE CORONA, No. 149,823
THEATRE CORONA, No. 148,848
THEATRE CORONA, No. 149,446
THEATRE CORONA, No. 150,169

"Le Clairon" souhaite
Un Joyeux Noël
à tous ses lecteurs et collaborateurs à ses
fidèles annonceurs à tous ses amis
de la ville, du comté, de la
région et del'étranger.

THEATRE CORONA, No. 148,965
THEATRE CORONA, No. 148,991
THEATRE CORONA, No. 149,378
THEATRE CORONA, No. 150,917
THEATRE CORONA, No. 148,848
THEATRE CORONA, No. 149,446
THEATRE CORONA, No. 150,169

LA TROUBLANTE POÉSIE DE NOS VIEUX NOËLS DE CAMPAGNE

La fouille et les belles vertus ancestrales à l'honneur

La veille de Noël, autour de la table, les têtes blondes ou brunes sourient de ce sourire sans étude qui creuse deux fossettes dans les joues roses. Le vieil oncle raconte des histoires féeriques où les jounoux les plus bizarres prennent vie et dansent et chantent et font les cent pas dans la chambre des enfants sages.

Minuit !... La litanie des grelots s'élève sur le chemin du village et résonne comme des cris de joie dans le coeur des enfants.

Noël ! Noël ! Oh ! la gaieté blanche des horizons où s'entassent des coussins de neige piqués d'étoiles par une main invisible... Les carioles, barques rapides et silencieuses, glissent sur une route toute fraîche; les chevaux bondissent follement dans la neige vierge, et au loin, à l'entrée du village, le clocher de l'église, où les vitraux découpent des carrés vifs et sur la neige, jaillit au ciel comme un poème.

Les cloches sonnent à toute volée ! Et, là-haut, au jube, la vieille demoiselle qui raccommode les chaussettes de M. le curé a obtenu la faveur d'accompagner les chantes. Toute droite et pâle d'émotion sous son énorme chapeau flanqué d'une plume de paon, elle met toute son âme dans les alléluias des cantiques.

Puis la messe se termine avec éclat, sur un rhume des chantes et une extinction de voix de M. le curé qui a fait le sermon en parlant des Rois Mages.

Sur le perron de l'église, on s'interpelle cordialement, on oublie les rancunes de l'année précédente et l'on va même jusqu'à payer ses dettes. Au réveillon !... Les grelots recommencent leur farandole de sons, et les sabots retombent sur la neige avec un bruit mat et cadencé.

Comme elles sont belles et heureuses ces soirées de Noël. Dans le coeur de ceux qui ont vieilli, elles défilent à la suite comme une galerie de tableaux plus ou moins effacés, plus ou moins vivaces, comme les souvenirs en-allés.

Pendant que les vieux sont réunis chez un tel et que le violonneux s'évertue à râcler un instrument qui a vu s'éteindre cinq ou six générations, les petits dorment profondément, la tête enfouie dans l'oreiller et dans les songes. Dans les songes... Le Père Noël se glisse sur le toit, courbé sous un fardeau de jouets, et contemple, par la cheminée, le repos des enfants. Un chat gris et frileux, le dos en arc, la queue en parenthèse et les yeux en amande, regarde, surpris, cette énorme boule rouge immobilisée sur l'angle du toit. Dans les songes... Dans un bas tissé pour un géant, voici que le Père Noël verse des cascades de trésors : des dominos, des boîtes de croquignoles, des soldats de plomb, des souris mécaniques ! Et l'émerveillement se dilue en nielles lumineuses sur l'horizon du rêve... Dans les songes... Tic, tac, tic, tac... La vieille horloge rythme une chanson serine dans la nuit et le silence de la maison; c'est comme un coeur éternellement jeune qui bat, qui bat... Dans les songes... La neige tombe encore, obstinément, comme si elle voulait couvrir tous les chagrins, toutes les peines. Une grande lune bleue roule, parfois, entre les nuages dispersés; et l'on dirait un cerle ou une roue d'argent qui vogue sur une mer fluide. Dans les songes... Les petites têtes penchées sur les oreillers voient ces choses que l'imagination des vieux ne peut plus concevoir.

L'aube monte. Il ne neige plus. Les champs ont une belle tranquillité comme si, à leur tour, ils allaient dormir. Noël !

THEATRE CORONA, No. 149,666
THEATRE CORONA, No. 149,768
THEATRE CORONA, No. 149,883
THEATRE CORONA, No. 149,973
THEATRE CORONA, No. 149,561
THEATRE CORONA, No. 149,521

UN JOYEUX NOËL

De toutes les fêtes chrétiennes, c'est bien celle de Noël qui parle le plus au coeur de tous les fidèles.

Aucune fête n'a ce cachet spécial à la fête de Noël, toute remplie de tendresses, de grâce enfantine, de suave poésie, de ce que je ne sais quelle pieuse émotion qui nous ramène aux premiers jours de notre enfance. C'est que Noël est la fête des petits, le grand jour tant souhaité par tout l'essaim des coeurs enfantine qui veulent voir Jésus, qui sont ses compagnons par leur innocence, par leur grâce et qui instinctivement, sentent que l'Enfant-Dieu est leur protecteur et leur frère.

Et pour les aînés, pour ceux que les années ont vieilli et qui sentent peser sur leurs épaules la lourde responsabilité des charges de la vie, cette fête est une époque de retour aux jours bénis de l'enfance, une évocation des souvenirs d'antan, des impressions si douces et si réconfortantes que notre âme a vécues alors que, insoucieuse des lutes du lendemain, elle jouissait pleinement des joies présentes et du bonheur de vivre.

Oublions donc à cette heure tant souhaitée de l'année qui nous ramène une fête aux si douces émotions, tous nos tracas et tous nos ennuis. Faisons-nous petits avec les enfants, goûtons leurs joies, amassons dans leur âme ingénue des trésors de tendresse et des souvenirs de grâce naïve, puis tard ils auront tant de plaisir à les évoquer. N'est-ce pas d'ailleurs se payer une grande joie que d'unir nos ébats et nos réjouissances à ceux de tous les enfants dont les mains battent de plaisir à la vue du vieux Père Noël, de l'arbre merveilleux et de la crèche du petit Jésus.

Que nos réunions de famille soient nombreuses et pleines d'entrain. Après avoir purifié nos âmes et regu la visite de l'Enfant-Dieu dans notre coeur, célébrons joyeusement en des agapes familiales pleines de charmes et d'entrain un aussi heureux événement. Faisons revivre les traditions ancestrales, l'hospitalité proverbiale, les chères vieilles coutumes qui ont valu à notre race une renommée que rien ne saura détruire, à moins que nous y portions nous-mêmes, par notre laisser-aller et nos goûts trop modernisés, une main sacrilège.

A tous nos lecteurs, nous souhaitons un joyeux Noël. Que la paix et la concorde règnent dans tous les foyers et que l'esprit de Noël plane sur les toits de tous ceux qui vivent de Dieu et sont soumis à la sainte loi.

IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT

Hostie de Noël ! Qu'il est beau celui dont vous laissez rayonner la tendresse, pendant que vous volez sa grandeur ! "Chantez le Seigneur, disait le prophète, car il est grand". Chantez l'Emmanuel, dit l'Eglise, le Dieu qui vous sourit dans la faiblesse et la grâce de l'enfance, le Dieu qui s'est fait

tout petit pour se faire tout aimable. Aimez donc celui qui descend pour vous relever, qui s'humilie pour vous glorifier, qui prend notre indigence pour nous donner ses trésors, nos faiblesses pour nous donner sa force, notre mortalité pour nous donner sa vie ! Hostie de Noël, le monde entier vous adore et lui bénit, car il sent que vous lui apportez le ciel.

THEATRE CORONA, No. 149,088
THEATRE CORONA, No. 149,926
THEATRE CORONA, No. 150,746

IMPORTANTE DÉCISION DU CONSEIL

Suivant la demande qu'il en avait faite à la séance régulière du 6 décembre, l'échevin Chabot, président du comité des finances, a déposé au conseil, mercredi soir, la liste des arrérages de taxes municipales au 31 décembre 1932. Cette liste comporte le nom d'environ 1200 contribuables qui sont endettés envers la ville pour des taxes, pour les quatre ou cinq dernières années.

M. Chabot a profité de cette occasion pour exprimer sa surprise de voir un aussi grand nombre de citoyens qui ne paraissent pas se soucier de payer l'impôt que d'autres payent régulièrement. Il y a un bon nombre de ceux-là qui ont toujours travaillé et retiré un salaire raisonnable et qui n'ont pu trouver le moyen de payer une taxe de \$5.00 ou de \$10.00 par année. D'autres, jouissant de revenus considérables et commandant de bonnes affaires, n'ont pu trouver moyen de verser même des acomptes sur les impositions foncières. Un certain nombre, après s'être engagé par écrit de verser périodiquement au trésorier de la cité des sommes qu'ils avaient eux-mêmes fixées, n'ont pas suivi les engagements pris ou les ont suivis d'une façon fort irrégulière.

Il y a évidemment négligence ou mauvaise volonté chez ces retardataires, dans un grand nombre de cas. M. Chabot a déclaré que la Cité ne pouvait plus tolérer cet état de choses et que c'était rendre un bien mauvais service à la cité et surtout aux contribuables en défaut que de laisser accumuler les arrérages de taxes. C'est aussi une injustice au détriment de ceux qui payent. Le conseil actuel, dans le seul but de faciliter la rentrée des impôts a diminué, l'an dernier, les taxes de 40 % et pour 1934, une nouvelle réduction de 10 cts sera voté le 3 janvier prochain. Il faut donc que les contribuables fassent leur part puisque le conseil fait tant d'efforts pour alléger le fardeau des impositions.

Me Chabot a donc proposé, et il a été appuyé par tous les membres du conseil, que le greffier et le trésorier instituent sans plus de délai des procédures par voie de saisie contre ces contribuables en défaut, pour le recouvrement de taxes en souffrance. Ces officiers municipaux devront donc faire pratiquer la saisie des meubles et des immeubles et ceux-ci seront annoncés en vente par des avis publics dans la gazette officielle et les journaux locaux. Exception toutefois a été faite pour les chômeurs qui se sont enregistrés à la commission d'Assistance Municipale et pour les contribuables qui ont demandé du délai et qui ont respecté leurs engagements.

Quant aux comptes de taxes personnelles qui sont d'un montant plutôt minime, ils ont été confiés à Me Philippe Pothier, avec instruction d'en faire la perception au moyen de procédures devant la Cour de Recorder, s'il y a lieu.

Le résumé des événements de la semaine

Horrible découverte

Berlin. — Une découverte très désagréable vient de porter le trouble au quartier général des nazis à Berlin.

On a appris, en effet, que le fameux "chant du drapeau", l'hymne officiel de la marine de guerre allemande, est l'œuvre d'un Juif allemand authentique.

Ce chant patriotique est un des plus populaires dans le Reich. Il figure en bonne place dans le recueil récemment publié des "chants nazis" qui, d'après les éditeurs, ne contiennent que des œuvres de poètes allemands de la plus pure race aryenne.

Or, au cimetière juif de Weissensee, près de Berlin, on vient de découvrir un tombeau de marbre blanc sur lequel est gravée l'inscription suivante:

ROBERT LINDERER

Ici repose l'auteur du "Chant du Drapeau". Les farouches hitlériens n'en sont pas encore revenus !

Tué d'un coup de fusil par un poisson !

Le Pas, Man. — La chose peut paraître paradoxale et, pourtant, elle est réellement arrivée: un poisson s'est vengé du pêcheur à la ligne qui l'avait pris, en lui tirant un coup de fusil mortel.

La chose s'est passée près du cercle polaire. Dans les grandes solitudes du Nord où on ne sort jamais sans son fusil, le trappeur Joe Benoit était partie à la pêche à la truite et, dans son canot, remontait la rivière Mattawiskwa.

Il avait déposé son fusil au fond du bateau, et bientôt son tableau s'ornait de nombreuses grosses pièces. Mais tout d'un coup, une détonation retentit. Un des poissons, en se débattant dans les affres de l'asphyxie, avait touché de sa queue la gâchette du fusil.

Héroïsme récompensé

Leclercville. — Une médaille de la Royale Humane Society a été présentée à MM. Philippe Mercier et Adrien Boisvert, par le maire de cette localité, M. Horace Tounsignant, pour avoir sauvé la vie à deux enfants, à Pointe du Platon, au mois d'août dernier. MM. Mercier et Boisvert, de Sainte-Croix et de Lotbinière respectivement, ont retiré des flots du fleuve Saint-Laurent où ils allaient périr, Edmond Joly de Lotbinière, fils du seigneur Alain Joly de Lotbinière, et Carlington Herbert.

Evasions

Klagenfurt. — La princesse naziste retenue en captivité par le chancelier Engelbert Dollfuss est maintenant en liberté. La nouvelle de sa fuite a été officiellement confirmée ces jours derniers en Italie.

Son mari, le prince Bernhard von Sachsen-Meiningen, est aussi disparu de son romantique château de Pitzelstaeten, près d'ici, et il a été conduit au-delà de la frontière par des amis. On avait récemment donné l'ordre de conduire le prince de la prison de Klagenfurt, où il était incarcéré pour avoir participé à une conspiration naziste, à un camp de concentration près de Vienne.

Vague de suicide

Berlin. — Les conditions de l'existence humaine semblent de plus en plus difficiles et il apparaît que le mot civilisation correspond de plus en plus à complication. En Allemagne, le nombre des suicides, par suite de la dureté des temps, est sans cesse en augmentation.

D'après une statistique officielle, 18,625 personnes se sont suicidées en 1931, soit 745 de plus qu'en 1930. Ce chiffre étant sensiblement le même pour l'année 1932, le total des suicides allemands depuis 1925 jusqu'à la fin de l'année dernière est d'environ 135,000. Dans ce nombre les hommes ont la majorité, puisque leur pourcentage est de 70%.

De toutes les villes d'Allemagne, Berlin vient en tête. Dans la capitale allemande, ce qu'il y a de plus curieux dans cette macabre statistique, c'est le procédé employé par les désespérés pour quitter ce monde d'amertume. Délaissant le revolver, le poison ou même le gaz et la noyade, la plupart de ces malheureux se tuent en se jetant du haut de la tour du poste d'émission de T. S. F. de Berlin.

A quoi attribuer la vogue de ce genre de suicide ? On ne sait, mais la police berlinoise a décidé de supprimer ce saut mortel et, désormais, des a-

gents empêchent les fous d'enjamber la balustrade de la tour radiophonique de Berlin.

Cache pou commune

Arthabaska. — Emile Fortier, de cette ville, fut vu, depuis ces derniers jours, sortant plusieurs fois de la cave de la prison locale, et chaque fois il portait dans ses bras une canistère. La chose parut suspecte, et la police, informée, fit une enquête qui a eu pour résultat l'arrestation de Fortier. Ce dernier s'est avoué coupable de possession illégale de liquides enivrants et a été condamné à trois mois de prison et \$200 d'amende.

Mandat contre O'Duffy

Dublin. — Un mandat d'arrestation a été lancé contre le général Eoin O'Duffy, chef des "chemises bleues", association proscrite par le gouvernement irlandais.

Bien que le général O'Duffy ait tenu des assemblées, défilant ouvertement M. de Valera, on ignore le lieu de sa résidence.

Attentat

Anagnari. — Des coups de feu ont été tirés par des inconnus, dans la direction d'une automobile où se trouvait l'ancien président de l'Etat libre, William T. Cosgrave. Des officiers, qui accompagnaient M. Cosgrave, ont fait feu à leur tour sur les assassins. Personne n'a été blessé.

Agitation fasciste

Bucarest. — La série de descentes de la police aux bureaux de la "garde de fer fasciste" s'est terminée par des batailles au revolver dans plusieurs villes roumaines, et l'excitation est à son comble à Bucarest, où ont eu lieu plusieurs émeutes.

Abolition du parlement ?

Rome. — Le parlement commence sa dernière session. Quelques semaines après les vacances de Noël aura lieu la dissolution. Puis il y aura élection générale. Après quoi les quatre cents députés choisiront entre le maintien ou l'abolition du parlement.

Le Grand Conseil fasciste a adopté, samedi, une nouvelle loi des corporations, selon laquelle un conseil corporatif national.

L'abbé Coughlin revient à la charge

Détroit. — S'attaquant à ce qu'il appelle "la tyrannie que le capitalisme à étalon-or exerce sur l'industrie", le R. P. Charles E. Coughlin a déclaré ici, dans un discours que l'effort tenté pour le sauvetage de l'or a été la cause profonde de la crise des affaires en 1929.

Enleveur arrêté

Jay, Oklahoma. — Jack Wisdom, jeune garçon de ferme âgé de 26 ans, a été arrêté après une fuite sensationnelle qui lui permit d'échapper à la police américaine pendant plus de 15 jours. Il est accusé de rapt de M. et Mme Harry Pritchard, de Wichita, Kansas, du meurtre d'un compagnon de travail, de vol de bestiaux et de faux. Quelques heures après l'arrestation de Wisdom, le cadavre de Mme Pritchard a été trouvé sous un ponceau.

A la nouvelle de l'arrestation du jeune homme, la population manifeste l'intention de le lyncher. Le gouverneur "Wild Bill" Murray mobilisa la garde nationale pour protéger le prisonnier, qui, fortement enchaîné, fut enfermé immédiatement dans une prison où il sera à l'abri des fureurs de la foule.

268 églises en six mois !

Varsovie. — D'après des renseignements obtenus par l'agence de la presse catholique polonaise, 268 églises catholiques ont été désaffectées en U. R. S. S. puis transformées en musées pendant les six premiers mois de 1933.

Réunion de chômeurs

Sorel. — Les chômeurs de cette ville viennent d'organiser un local où ils pourront dorénavant se réunir. Ils ont formé un comité dans le but de porter leurs griefs à la connaissance des autorités municipales ou autres. Ils se sont choisis les officiers suivants: MM. O. Métivier, R. Bourget, A. Charbonneau, O. Papillon, E. Mongeau, L. Saint-Michel et V. Matte.

Déluge: six morts

Seattle. — Six personnes ont perdu la vie au cours des inondations qui ont causé des dommages s'élevant à \$1,000,000 dans la région du nord-ouest. Des centaines d'autres sont sans foyer; des routes et des ponts ont été submergés par la crue, l'une des plus terribles que l'on ait jamais vues dans la région.

CONTE DE NOEL

La belle fête de Noël approchait, même pour une pauvre famille chrétienne de la paroisse de St-Jean-Baptiste à Québec.

Une veuve n'avait qu'un fils qu'elle aimait beaucoup parce qu'il aspirait à la prêtrise. Comme les autres mères elle désirait ardemment lui donner un cadeau pour que, comme les autres enfants, il eût lui aussi des étrennes.

Cette petite famille manquait souvent du nécessaire, la mère était obligée de laver pour les autres et l'enfant vendait des journaux le soir après l'école, même faisait des commissions pour les voisins.

Quelques jours avant Noël, Jean-Marie se rend à l'église, on y prépare la crèche, là il prie afin de trouver quelque moyen pour avoir un peu d'argent et donner un cadeau à sa mère, pourtant elle a besoin de tous ses sous, il vend bien des cartes depuis quelque temps, mais il faut manger, il faut s'habiller, il faut des livres pour l'école. Quand deux bonnes religieuses arrivent à l'église conduisant les enfants au confessionnal. Alors il a une idée, il sait maintenant ce qu'il fera pour avoir un peu d'argent et ce qu'il donnera à sa mère. Tout joyeux il quitte l'église.

Le même soir sa mère le voit prier devant sa petite statue de la Vierge, il prie avec tant de ferveur, on dirait qu'il pleure. La mère se dit que si elle pouvait avoir un peu d'argent elle achèterait des lampions pour la statue de son fils, il dit souvent qu'il aimerait voir brûler des lampions devant sa Vierge.

Le lendemain matin Jean-Marie, ayant un paquet sous son bras, sort de la maison et d'un pas pressé il se dirige vers le couvent, là, il raconte à la bonne sœur son histoire. "Je voudrais tant donner quelque chose à maman, je n'ai pas d'argent, mais voici ma belle statue de la Vierge que je suis prêt à vous donner si vous voulez faire un étui, pour un Missel Vespéral, que je donnerai à maman pour protéger son livre de messe". La sœur émue sentant un froid couler sur sa joue, prend le paquet et dit à l'enfant de revenir dans deux jours que l'étui sera prêt.

Le même matin, la mère était sortie avec un paquet et en revenant du marché elle arrive chez une voisine "Où j'ai été porté mon missel chez le prêtre de la rue St-Jean, je n'ai pas assez pour acheter une douzaine de lampions, mon fils va être si content et je serai si heureuse de le voir prier devant sa statue toute illuminée."

Ding, dong, ding, dong... Parmi la foule qui se rend à la messe de minuit vers l'église St-Jean-Baptiste une mère conduit son enfant... Dis-maman, tu n'as pas ton missel pour lire la messe ? "L'idée de la crèche m'a fait oublier mon livre et la petite cadeau que tu auras ôter l'idée de mon livre". Ah ! maman je sais qu'après cette messe tu penseras toujours à ton livre". La mère ne dit rien mais sert son enfant plus fort et lui se frôle doucement "Il fait froid". "Où il fait froid".

Ils furent les derniers à sortir de l'église, les premiers à entrer dans leur demeure.

Ding, dong, ding, dong... L'enfant se réveille de bonne heure le matin, il aperçoit une boîte sur son lit, tout joyeux sans l'ouvrir il va chercher le cadeau pour sa mère, voulant la surprendre encore au lit, mais elle est déjà levée, l'échange des cadeaux se fait en des éclats de rire de part et d'autre.

Cleveland est en banqueroute

Cleveland. — La sixième ville des Etats-Unis s'est adressée à la législature pour obtenir le redressement de ses finances. Le maire Harry L. Davis, entré en fonction le 13 novembre, prétend que Cleveland est en banqueroute.

Cet aveu a soulevé les protestations de la Chambre de commerce et du directeur des finances de la ville.

La conférence du désarmement

Genève. — Les chefs de la Société des Nations, voyant la lenteur avec laquelle procèdent les négociations directes entre les différents pays, ne croient pas que la conférence du désarmement reprenne en janvier, comme il avait d'abord été décidé.

Pour les réfugiés

Lausanne. — La conférence des réfugiés juifs formera un comité exécutif et un conseil pour aider James G. McDonald commissaire de la S. D. N., à secourir les réfugiés.

LE RAPPORT

MACMILLAN

Le Rapport de la Commission royale sur la banque et la monnaie au Canada présente, à plusieurs égards, le plus grand intérêt. Il fait l'objet de commentaires variés dans la presse du pays. Nous sommes d'autant mieux en état de le discuter d'une manière toute objective, qu'aux termes mêmes du Rapport, la banque centrale, dont la majorité des commissaires recommande l'établissement, "ne ferait pas concurrence aux banques commerciales" (paragraphe 207).

Le Rapport rend au régime bancaire du Canada un témoignage auquel souscriront tous les hommes de bonne foi: "Il est évident, lit-on au paragraphe 201, d'après ce que nous avons écrit précédemment et d'après une bonne partie des renseignements recueillis au cours de nos séances, qu'en ce qui concerne les opérations ordinaires de banque, les banques canadiennes donnent des preuves admirables de sécurité, d'efficacité et de commodité. En ce temps de crise économique universelle, les banques canadiennes ont tenu bon et ont continué à rendre au peuple du Dominion les mêmes excellents services que par le passé". S'il était nécessaire d'apporter quelque confirmation à cette attestation, on en trouverait une, entre autres, dans "The Statist", qui affirmait le 11 novembre que "la solidité du régime bancaire du Canada, à plus que toute autre cause, épargné au Dominion les pires conséquences de la dépression". Après avoir montré que notre régime bancaire est "le résultat d'une longue évolution, soumise au contrôle du Parlement et accusant, dans les prescriptions élaborées et souvent modifiées de la Loi des banques, une adaptation progressive aux besoins particuliers du Canada" (p. 10), le Rapport nous met en garde contre le danger que présenterait l'adoption inconsidérée d'un organisme qui a pu rendre des services dans d'autres pays et dans des circonstances différentes. En cette période difficile, expose-t-on au paragraphe 7, on est justifiable de tenter une expérience. Mais le laboratoire, c'est la vie et la fortune d'être humains. Le mécanisme financier est chose délicate, la confiance sur laquelle il repose peut être détruite du jour au lendemain; aussi ceux qui sont responsables du bien-être du peuple ne doivent-ils adopter des changements qu'avec la plus grande prudence. Il ne faut pas présumer à la légère que des méthodes qui ont réussi dans un pays réussissent nécessairement dans un autre. La transplantation des institutions n'a pas toujours eu des conséquences heureuses. Chaque pays possède son génie propre, résultant de son histoire, de ses traditions, de son climat, du tempérament de son peuple, de ses institutions politiques, de sa situation économique. Il importe d'y adapter ses institutions. Mais l'expérience d'autres pays, compte tenu de ces considérations, projette quelque lumière sur l'étude des innovations proposées.

Trois des cinq commissaires, Lord Macmillan, Sir Charles Addis et l'hon. J. E. Brownlee, n'en recommandent pas moins dans leurs conclusions (p. 293)

d'autre. L'enfant plus curieux ouvre sa boîte le premier "Ah! des lampions" "Pour ta vierge" La mère, le cœur content détache son petit paquet et aperçoit un étui. "Un étui, petite mère, pour conserver ton beau livre de messe". Heureusement qu'à ce moment on frappe à la porte, un compagnon de classe de Jean-Marie emporte un paquet qui couvrait "Un billet de la sœur" et l'enfant lit: "Le petit Jésus ne demande pas tant de sacrifice, nous retournerons la statue, nous nous sommes permis d'y mettre plus blanche la robe de la Vierge et son ruban plus bleu".

On frappe une deuxième fois, c'est le mari de la voisine qui apporte un panier contenant un poulet, un pain, des fruits, enfin un bon dîner, en plus le missel de la mère. "Ma femme m'a raconté votre histoire, elle est allée chercher votre livre chez le prêtre et moi je me permets de vous donner un dîner, Joyeux Noël !"

Il y eut plus de bonheur dans cette petite maison qui manque souvent du nécessaire, parce qu'il y a beaucoup d'amour.

Après tout, Noël veut dire faire des heureux, jeter un peu de bonheur, un peu de soleil chez les miséreux.

EXCELSIOR

"l'établissement immédiat d'une banque centrale au Canada". Les deux autres commissaires, sir Thomas White et M. Beaudry Leman, se déclarent dissidents. L'un des membres de la majorité, M. Brownlee, est d'ailleurs en désaccord avec ses deux collègues anglais sur la constitution même de la banque centrale projetée: ceux-ci préconisent une banque privée, celui-là réclame une banque d'Etat.

Quels seraient les objets principaux de la banque centrale ? D'une part, dans les limites imposées par la loi et par sa propre compétence, elle s'efforcerait de régulariser le crédit et la monnaie et soutiendrait, dans la mesure du possible, le cours du dollar à l'extérieur; d'autre part, en collaborant avec les banques centrales d'autres pays, elle chercherait, pour autant que l'action monétaire y peut contribuer, à restreindre par son influence les sautes de l'activité économique générale (p. 206).

Les prudentes réserves que contient ce paragraphe, quant à la portée de l'action qu'exerce une banque centrale, sont amplement justifiées. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se rappeler les faits saillants monétaires et économiques des dix ou douze dernières années. En Allemagne, la Reichsbank n'a pas empêché l'ancien mark de tomber à zéro. La Banque de France n'a pas empêché le franc de perdre les quatre cinquièmes de sa valeur. La Banque d'Angleterre n'a pas empêché l'abandon de l'étalon-or.

Quand on a voulu ensuite restreindre les fluctuations de la livre sterling sur les marchés étrangers, on a dû créer un mécanisme spécial, dit Fonds de régularisation, dans lequel le gouvernement britannique, et non la Banque d'Angleterre, a engagé l'équivalent d'environ un milliard sept cents millions de dollars. Aux Etats-Unis, le "Federal Reserve System" n'a pas réussi, en 1928-29, à restreindre le crédit afin de tempérer la spéculation sur les valeurs mobilières, pas plus qu'il n'a réussi, cette année même, à donner au crédit l'expansion que demandait l'expérience Roosevelt et que le Gouvernement était d'ailleurs disposé à faire lui-même les frais. Qu'il s'agisse de régulariser le crédit ou la monnaie, de soutenir le cours du change ou d'endiguer les fluctuations extrêmes de l'activité économique, peut-on raisonnablement prétendre qu'une banque centrale au Canada accomplirait une tâche qui a dépassé les moyens d'action des banques centrales des pays les mieux organisés financièrement ?

On sait que de nombreux partisans de l'établissement d'une banque centrale au Canada en attendent surtout l'octroi de crédits larges et faciles. Or le Rapport reconnaît implicitement que la banque centrale ne pourrait rien, par exemple, pour l'agriculteur qui réclame des avances sortant du cadre des opérations bancaires. Il se borne à recommander à ce sujet, dans ses conclusions (p. 294), que le Gouvernement fédéral étudie, de préférence en collaboration avec les Gouvernements provinciaux, les organismes existants de crédit agricole, en vue d'établir un système qui serait soumis au Parlement. Les commissaires nous préviennent du reste que la banque centrale ne serait ni une panacée ni une féconde pourvoyeuse de crédit: "Une banque centrale ne pourrait remédier à tous les maux économiques du Canada; elle ne serait pas une source illimitée de crédit pour tous les emprunteurs en toutes circonstances; au fait, ses opérations pourraient bien avoir aussi souvent un caractère de restriction qu'une influence d'expansion" (p. 235). On est fondé à croire que la banque centrale contribuerait à diminuer la somme des crédits disponibles et à rétrécir les facilités bancaires au Canada, si elle engageait des sommes considérables dans des opérations de change à long terme.

Le Rapport estime (p. 117) à 250,000 livres sterling et à 4 millions de dollars des Etats-Unis la valeur moyenne des opérations de change quotidiennes au Canada, en ces dernières années. Une partie de ces opérations se compose dans chacune des banques, mais si l'on compte, quant au reste, la livre sterling à \$5 et le dollar des Etats-Unis au pair, les opérations de change qui se traitent sur le marché se chiffrent annuellement par \$622,500,000. La régularisation des changes exigerait la constitution d'une immobilisation de capitaux diminuerait d'autant au Canada les disponibilités bancaires, qui sont le réservoir du crédit.

La première annexe du Rapport consiste en un projet de constitution de la Banque centrale du Canada. L'article 8 de ce projet prévoit que chaque banque commerciale devrait déposer à la banque centrale au moins 5% de ses dépôts au Canada. Or la somme des dépôts de la clientèle canadienne des banques à charte s'élevait, au 30 septembre dernier, à 1,816 millions de dollars. Les 5% de cette somme, soit 93 millions, sont l'équivalent de plus de 10% des prêts courants et escomptes au Canada, lesquels se chiffraient, à la même date, par quelque 905 millions. L'immobilisation de cette part du capital commercial des banques restreindrait donc d'autant leurs facilités de crédit.

(Suite en page 6)

Si les banques sont en mesure de desservir certains centres où elles ne trouvent encore aucun bénéfice, où parfois même leurs opérations se soldent par un déficit, elles le doivent en grande partie à la faculté qu'elles ont d'émettre leurs propres billets, afin de tenir à la disposition du public de ces régions des espèces sur lesquelles elles n'ont pas d'intérêts à payer. Si la banque centrale leur retirait la faculté d'émission pour s'en réserver le privilège, il y a lieu de prévoir que les banques devraient fermer de nombreux bureaux, et des populations qui auraient eu jusqu'alors l'avantage d'un service bancaire dans leur localité s'en trouveraient privées.

Mais l'exposé des objets de la banque centrale, tel qu'il est fait au paragraphe 206 est-il complet ? Au paragraphe 211, où l'on fait allusion d'une façon apparentement incidente au régime bancaire de l'Afrique du Sud et de l'Australie et aux projets de loi actuellement à l'étude en cette matière en Nouvelle-Zélande et aux Indes, on fait observer que "dans la plupart des territoires autonomes de la communauté des nations britanniques, il existe ou il existera peut-être bientôt des institutions financières centrales qui n'ont pas seulement pour objet de rendre d'importants services à l'économie nationale, mais qui sont en outre éminemment propres à devenir des instruments de coopération monétaire impériale". Il importerait d'autant plus de projeter toute la lumière possible sur cet aspect de la question, que le projet de constitution d'une banque centrale prévoit (art. 13) "que la banque devrait conserver, en or "et en change étranger", l'équivalent de 25% de la somme de ses billets en circulation et de ses engagements à vue". On ne fixe pas la proportion d'or et de change étranger; on n'indique pas non plus quel serait la monnaie étrangère que la banque centrale aurait la faculté de substituer à l'or pour constituer la couverture de notre monnaie. Le Canada serait-il justifiable de lier le sort de sa monnaie à la livre sterling ou au dollar des Etats-Unis ? Notre pays, qui doit tenir compte de sa situation propre et de ses besoins particuliers, aurait peut-être avantage à s'inspirer de la déclaration du chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, qui disait récemment que la politique générale du Gouvernement britannique vise à maintenir l'indépendance de la livre sterling.

Le Rapport affirme (p. 5) que même un régime financier parfait peut être profondément troublé par l'oubli des sains principes économiques de la part des Gouvernements, et que "le succès de n'importe quel régime financier dépend en dernière analyse d'une politique nationale saine". Qui oserait soutenir, après examen du budget national et des budgets provinciaux et municipaux, que le Canada dans son ensemble pratique à l'heure actuelle une politique financière saine ? Le redressement financier qu'il importerait d'effectuer ne se bornerait pas au domaine fédéral; il devrait s'étendre aux provinces ainsi qu'aux corps publics et sociétés privées qui relèvent des Gouvernements provinciaux. Or l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, ainsi que le rappelle le Rapport (p. 178), reconnaît l'autonomie financière des Gouvernements des provinces. Donc, ou bien la banque centrale fonctionnerait mal, faute d'une politique nationale saine, ou bien le Canada devrait avant de l'établir, abroger l'un des articles fondamentaux de la Constitution afin de transformer un pays décentralisé en un Etat unifié où le nouvel organisme superposerait ou substituerait son autorité à celle des Gouvernements provinciaux. S'imaginait-on d'ailleurs qu'une banque centrale accomplirait une œuvre d'assainissement que des

BILLETS RÉDUITS

Entre tous les points au Canada et pour certaines destinations aux Etats-Unis.

Noël et le Jour de l'An

PRIX DU PASSAGE SIMPLE POUR ALLER-RETOUR

FIN DE SEMAINE DE NOEL: Billets en vente à partir de 5 h. a. m., le 23 déc., jusqu'à et y compris le 25 déc. Coupon de retour valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, mardi, 26 déc.

FIN DE SEMAINE DU JOUR DE L'AN: Billets en vente à partir de 5 h. a. m., le 30 déc., jusqu'à et y compris le 1er janv. Coupon de retour valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, mardi, 2 janv.

PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER-RETOUR: Valable pour aller de jeudi, 21 déc., à lundi, 1er janv. inclusivement; au retour le voyage devra commencer pas plus tard que minuit, 8 janv.

LES ROIS - 6 janvier

PASSAGE SIMPLE POUR ALLER-RETOUR: Valable pour aller sur n'importe quel train après 5 h. a. m., vendredi, 5 janv., jusqu'à samedi, 6 janv. inclusivement. RETOUR: valable pour revenir au point de départ pas plus tard que minuit, lundi 8 janv.

Billets et renseignements de tout agent.

PACIFIQUE CANADIEN

THEATRE CORONA

VENDREDI-SAMEDI, 22-23 DECEMBRE

Line Noro et Jean Galland

dan

MATER DOLOROSA

Tout le drame se déroule dans la famille d'un grand médecin parisien dont le frère est un écrivain célèbre. Délaissée par son mari que ses patients accaparent, la jeune femme tombe bientôt en amour avec le frère de son mari. Mais celui-ci résiste et au cours d'une soirée où la jeune femme veut se tuer, l'écrivain tombe frappé d'une balle au cœur en voulant empêcher la mort de sa belle-sœur.

Trois ans plus tard, le médecin découvre l'amour de sa femme, mais sans découvrir le nom de celui qui en était l'objet.

SAMEDI SOIR, 23 DEC. — "CONCOURS D'AMATEURS"

Gazette Illustrée, Comédie, 4ième Chap. The Vanishing Legion

DIMANCHE-LUNDI, 24-25 DECEMBRE

Mae West, Gary Grant, Owen Moore

dan

SHE DONE HIM WRONG

Ce film raconte les aventures de Lady Lou, une chanteuse de cabaret qui a résumé sa vie comme ceci: les diamants et les hommes. Ces derniers règnent sur elle longtemps, et avec puissance en autant que l'éclat des diamants dont ils auront gratifié la chanteuse est impressionnant. Seulement cette femme sans cœur en a pour les pierres, pas pour les hommes. Aussi sont-ils vite oubliés ? Cependant, un jour viendra; elle aimera tout aussi follement que ses sœurs.

Gazette Illustrée, Comédie, Nouveauté...

MARDI-MERCREDI-JEUDI, 26-27-28 DECEMBRE

Tallulah BANKHEAD et Robert MONTGOMERY

dan

FAITHLESS

C'est l'histoire d'une riche héritière qui perd toute sa fortune au cours de la débâcle générale et perd tout ce qu'elle possède, excepté son amour pour un jeune agent de publicité. Elle plonge à de grandes profondeurs, à des bassesses empoignantes pour sauver de la mort celui qu'elle aime.

Gazette Illustrée, Comédie Musicale...

VENDREDI-SAMEDI, 29-30 DECEMBRE

Ken Maynard, Virginia Brown Faire, Frank Mayo

dan

ALIAS THE BAD MAN

Ce roman a comme scène les plaines du Texas. L'intrigue raconte l'origine des régions de l'Ouest alors que le fusil à six cartouches faisait la loi. Cette pièce est pleine de vie, de situations dramatiques qui captivent les spectateurs.

"Actualités de La Presse", Comédie, 5ième Chap.

THE VANISING LEGION

50 BILLETS GRATIS

POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques.

Voici comment...

Notre journal publie dans la présente édition cinquante numéros qui sont dissimulés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers.

Dès maintenant...

Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros.

Quand vous l'aurez trouvé...

Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hres a. m. et 5 hres p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

COUPON

N° 150789

Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante dissimulés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 3 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.

Nom

Adresse

COLONNES FÉMININES

NOËLS AUX CHEMINS BLANCS

Noëls aux chemins blancs, glorieux de mystère,
Noëls aux clochers clairs pleins de chants argentins,
Annonces de l'Étable et des divins matins,
Vers nous montent l'espoir et l'encens des prières.

Noëls pieux des cœurs qui s'ouvrent aux lumières,
En vous sourit l'amour des regards enfants,
Noëls de l'âme en fleurs et des tristes destins
Noëls des gueux meurtris et des heures dernières.

Vous ayant médités, nous vous contemplerons
Comme aux temps abolis, où vous priaient nos pères:
Nous ploierons nos genoux, nous pencherons nos fronts.

Afin que votre étoile éclaire la carrière
Où l'on marche, où l'on lutte en proie au même but
En prononçant les mots sauveurs de la tribu !

Extrait de "Au Fil de l'Heure" de

Louis-Joseph DOUCET

Québec 1919.

AVIS

Faute d'espace le Courrier
de Bianca, est remis à la se-
maine prochaine.

CE QUI DEMEURE

De tout ce qui, sur terre, fait
un jour ou l'autre l'objet de
nos affections, quoi donc de-
meure ?

Ces vêtements dont on est
si vanteux, ces parures, ces
meubles, ces gentils bibelots
qui sont nôtres: tout cela s'u-
se, se démode, se détériore.

Les animaux domestiques
vieilles et meurent. On s'en
détache, après les avoir aimés,
puis on les remplace par d'au-
tres qui auront le même sort.

Ces compagnons insépara-
bles de naguère, ces amis d'au-
trefois dont l'absence d'un jour
nous faisait mal ont passé dans
notre vie. Ils nous étaient
chers pourtant. Un jour, ils
s'en sont allés, menés par les
circonstances. Leur départ
nous a causé des regrets; mais,
les mois, les ans sont venus, et
d'autres amies, d'autres rela-
tions nous ont consolés des
premiers.

Des fiancés fervents s'é-
taient, un matin de leur ma-
riage, jurés un amour inviola-
ble, éternel; — ils étaient sin-
cères — mais la facheuse ma-
cadre a tranché le fil de l'une
de ces deux existences si étroi-
tement unies. Le cœur navré,
l'autre a cru en mourir de dou-
leur. Cependant, le temps petit
à petit a pansé cette blessure
du cœur. Un autre amour,
sincère aussi celui-là, a refléuri
sur les cendres refroidies. C'est
ainsi que se combinent les vides.
N'y a-t-il donc rien de stable
ici-bas ?

Au printemps, à l'été succède
l'automne, puis l'hiver.

Les jours radieux sont sui-
vis d'orages, les pluies moro-
ses, de tempêtes.

Les fleurs, à peine épanouies
se flétrissent.

La jeunesse est fugitive, la
beauté n'est qu'un rapon, la
vieillesse même est trop brève,
est-il dit.

Oui, tout péri en ce monde.

NOËL

A minuit dimanche prochain, les cloches de nos églises
viendront célébrer la naissance du Sauveur. Les fidèles age-
nouillés devant la crèche viendront rendre hommage; tout
comme les Rois Mages du passé, au Fils de l'Homme, né dans
une humble étable, pour sauver le monde.

Noël est la fête de réjouissance; pour les petits, c'est la
venue du bon Saint Nicolas dont ils attendent avec anxiété
l'arrivée. Quelque temps avant Noël, ils deviennent subite-
ment sages et maman n'a plus de trouble avec eux c'est une
vraie bénédiction, on va voir la parade du bon vieux Saint
quelques semaines avant la date fixée pour sa descente dans
la cheminée. La veille de Noël, ils se couchent très à bonne
heure, car il faut qu'ils soient au lit sans cela il ne viendra
pas; j'en ai vu qui, quelques heures avant minuit descendaient
l'escalier tranquillement sur la pointe des pieds, leur petit nez
fureté avancé, mais hola! on les avait surpris et c'est avec
précipitation qu'ils retournaient au lit, bien penauds de n'avoir
pas vu Santa Claus.

Pour les grands, c'est une fête plus ou moins mouve-
mentée, c'est pour la plupart d'entre eux le souvenir d'autres
Noëls plus gais, lorsque les cheveux étaient moins gris et que
le cœur était moins pesant, c'est la préparation du dîner, la
suée au poêle pour la cuisinière, qui a hâte que Noël soit passé,
mais qui dans le fond de son cœur, s'amuse bien des boutades
des petits.

Pour ceux que les étreintes manquent, où la bûche ne
flambe pas, c'est le triste Noël des festins que l'on s'imagine
en rêve, ce sont les vitrines gaies que les petits regardent avec
envie, c'est le cœur gros qu'ils s'endorment ce soir là, mais
le bon saint Nicolas ne les oublie pas et tous les ans on dé-
pouille pour ces petits qui ont droit à leur Noël, des gros
arbres chargés de joujoux.

Que ce Noël soit gai pour tous qu'il apporte le bonheur, la
santé, la paix et la prospérité à l'humanité souffrante; lorsque
nous nous agenouillerons demandons au Fils de l'Homme;
Paix sur Terre aux Hommes de bonne volonté.

Acceptez chers lecteurs et chères lectrices mes vœux les
plus sincères de Joyeux Noël, et que tous vos désirs en ce
jours de réjouissance s'accomplissent.

Bianca

St-Hyacinthe le 18 décembre 1933.

NOËL... NOËL...

Noël, c'est Noël, que de notes joyeuses ce cri fait retentir
dans les cœurs !

Avec une foi très vive, petits et grands, riches et pauvres,
se pressent sous les portiques des magnifiques cathédrales des
villes et des simples églises des campagnes. Pour un instant, il
semble que toutes les peines soient oubliées car l'enfant de
Bethléem viendra sur la terre mettre un baume à toutes les
souffrances.

Il est minuit... Les chœurs joyeux entonnent les vieux
chants de Noël qui réconfortent l'âme et la font vibrer d'allé-
gresse. Les petits enfants regardent, avec des yeux étonnés,
l'autel garni de fleurs de toutes les couleurs et la crèche pitto-
resque où repose l'Enfant-Jésus. Mais ils songent quand même
à toutes les douceurs qu'ils trouveront le lendemain dans les
petits souliers déposés près de la cheminée... Dans leur candeur
naïve, ils ont confiance que tous leurs désirs seront réalisés,
car ils ont été bien sages depuis des semaines afin de préparer
un trousseau à l'Enfant-Dieu.

Mais que de déceptions, le matin de Noël, auront de pau-
vres petits qui ont été bien dociles, pourtant eux aussi, et qui
trouveront vides leurs souliers, tandis que les enfants des ri-
ches étaleront sous leurs yeux de rutilants jouets. Ils verse-
ront des larmes, ces pauvres bambins, sur le triste sort qui
est le leur.

Si vous êtes parmi les privilégiés de la fortune, ne soyez
pas égoïstes; descendez dans les foyers des pauvres gueux où
peut-être une mère et des enfants abandonnés, vous accueillie-
ront comme un envoyé du ciel. Ne laissez pas ignorer à vos
enfants qu'il y a dans des pauvres masures des petits miséreux
qui pleurent, parce que le petit Noël a passé devant leur demeure
délabrée... sans la voir.

YANE.

quelque chose.

Vers le mal la pente est rapi-
de, le chemin large, la descen-
te vertigineuse.

Le bien s'accomplit lente-
ment, parce que c'est une mon-
tée. Ceux qui se sont engagés
résolument dans cette bienheu-
reuse ascension, qui y persé-
verent, ceux là sont les vérita-
bles riches, les heureux de
ce monde. Ils ont la paix du
cœur, la satisfaction de la ta-

—La Voix des Bois-Francs.

—o—

THEATRE CORONA, No. 148,104

THEATRE CORONA, No. 148,168

THEATRE CORONA, No. 148,209

THEATRE CORONA, No. 148,294

CARNET SOCIAL

Mlle Marie-Ange Dufresne, de
cette ville, était à Montréal, ces
jours derniers, l'invitée de Mlle
Berthe Bélanger d'Outremont.

Mme V. Chabot, de cette ville,
était à Montréal en fin de semaine,
—M. Paul Lussier, de cette ville,
était de passage à Drummondville,
en fin de semaine.

M. Jean Fontaine, de Montréal,
est venu passer la fin de semaine
dans sa famille.

M. Roland Beaulieu, de cette
ville, était à Montréal, en fin de se-
maine.

Mlle Annette Fournier, de cet-
te ville, était de passage à Mon-
tréal, ces jours derniers.

Mme Louis Lussier ainsi que
Mlle Renée Lussier, de cette ville,
se sont rendues à Montréal en fin
de semaine.

Mme Camille Mercure, de cette
ville, était également à Montréal, ces
jours derniers.

Mme Ernest Dufresne, de cette
ville, était de passage à Montréal
au cours de la semaine.

Mlle Berthe Bélanger, d'Outre-
mont, recevait, ces jours derniers,
l'heure du thé en l'honneur de
Mlle Marie-Ange et Claire Dufres-
ne, de cette ville.

Mme Uldérie Majeur et sa
fillette Jeanne ont passé la fin
de semaine à Montréal.

M. David Morgan était aussi
de passage à Montréal en fin de se-
maine.

Mgr P.-S. Desranleau, curé de
St-Pierre de Sorel, était de passage
au Séminaire de cette ville jeudi
dernier.

M. et Mme E. Delisle, de
Woonsocket R. I. étaient de passage
dans cette ville au cours de la semai-
ne dernière.

M. Florent Perrault était de
passage à Montréal dimanche der-
nier.

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

POUR RESTER JEUNE

Pour ne pas vieillir disait
une charmante vieille femme à
son mari, quand elle le voyait
en ses jours de morosité; pour
rester toujours jeune, il faut
être aimable.

Un visage serein, un air gra-
bourru, un regard malveillant,
mais c'est un paysage d'hiver.

Un visage serein, un air gra-
cieux, un regard doux et bon
c'est comme un jour de prin-
temps et la souris des lèvres
joue un rôle du rayon d'avril.

Les gens bougons remarquez-
le, paraissent toujours dix ans
plus que leur âge.

Le visage se plisse sous l'ac-
tion du froncement de sour-
cils; la bouche s'avance désa-
gréablement en faisant la
moue. On s'enlaidit et on vieil-
lit à plaisir.

Regardez à côté cette fem-
me, souriante, tous ses traits
sont reposés, sa bouche forme
un arc adorable, la bienveillan-
ce adoucit son regard, et la
bonté illumine son front lisse.

Elle est peut-être l'ainée de la
femme maussade que vous voyez
auprès d'elle elle paraîtra
toujours sa sœur cadette.

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

—o—

NOTES LOCALES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La séance régulière du Conseil municipal de cette ville, a été tenue mercredi soir de cette semaine.

Plusieurs affaires de routine ont été passées, en plus d'une importante résolution qui fut adoptée à l'unanimité par nos édiles.

Après la lecture des minutes de l'assemblée précédente, on donna le rapport de la consommation de l'eau et de l'électricité.

Le greffier donna lecture d'une lettre de remerciements de la famille Chenette pour les sympathies reçues de la part des membres du conseil, lors du décès de Mlle Blanche Chenette, sœur de l'échevin Arthur Chenette.

On prit aussi connaissance d'un télégramme de notre maire l'hon. M. Bouchard qui annonce son arrivée en Allemagne; des lettres de l'hon. Francœur et de M. L. M. Guimont, de Québec, sont lues par le greffier, celui-ci donne ensuite rapport d'une demande d'emploi faite par M. J. O. Gagné, comme ingénieur-électricien.

On passa ensuite aux mutations et ajustements du rôle municipal de 1933 et à l'audition des plaintes contre celui de 1934, de même que l'homologation de ce dernier.

Avis de motion est donné du règlement 452, imposant des taxes de 1934: 50 cents, foncière et 20 cents, spéciale.

Le greffier déposa aussi une demande d'achat de moteurs et une autre demande d'emploi, celle-ci de M. Alp. Tarte.

Après quelques petits rapports, on adopta la résolution dont nous parlions au début de cet article et dont suit le texte:

"Production est faite au bureau du conseil de la liste des arrérages de taxes antérieures à 1933, préparée par le trésorier sur la demande que lui en a faite l'échevin Chabot à la séance du 6 décembre courant.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin St-Jean, et il est résolu que le greffier et le trésorier soient requis d'instituer sans délai des procédures suivant la loi contre toutes les personnes qui ont des arrérages de taxes envers la cité pour les exercices antérieurs à l'année 1933.

La présente résolution ne s'appliquera pas aux sans-travail régulièrement enregistrés au bureau de l'Assistance Municipale, ni aux personnes qui ont pris des engagements de remboursement acceptés par le conseil et qui s'y sont conformés. Par la même résolution Mre Ph. Pothier, avocat, est chargé de faire la perception des taxes personnelles."

AU CONSEIL CENTRAL

Lundi, le 18 décembre, eut lieu en la Maison des Oeuvres, l'assemblée régulière du Conseil Central des Syndicats C. N. de St-Hyacinthe, à laquelle on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1934.

Le nouveau bureau de direction se composera comme suit: M. l'abbé Léo Lanoue, aumônier; M. Albany Blanchard, président; M. Odilon Chabot, vice-président; M. Napoléon Tétrault trésorier; M. Esthel Leblanc, secrétaire.

J. A. Baillargeon agissait comme président d'élection et M. O. Chabot, comme secrétaire.

LES SOUHAITS DU CHEF BOURGEOIS

Le chef Adjudant Bourgeois, Police et Feu, nous prie de communiquer ses souhaits à la population de cette ville, à l'occasion des fêtes. A tous, il souhaite un Joyeux Noël et formule les vœux pour que l'année 1934 qui va bientôt commencer, soit une année prospère et heureuse.

M. Bourgeois remercie bien sincèrement la brave population maskoutaine qui lui aide à remplir sa dure tâche de chef de Police et des Pompiers; et sollicite de nouveau cette coopération pour le maintien du bon renom de notre ville, et pour la sécurité de tous les citoyens.

Ces souhaits vont aussi aux autorités policières des villes environnantes avec qui, notre Chef de Police est en parfaite harmonie, travaillant tous ensemble au maintien de la paix et à l'application de la loi.

LES DANGERS DU TEMPS DES FÊTES

La Noël s'en vient rapidement et la Ligue de Sécurité de la Province de Québec tient à mettre ses membres en garde contre les dangers du temps des fêtes.

Bien que la Ligue n'ait pas l'intention de suggérer que cette période de réjouissance soit convertie en campagne de sécurité, elle est d'avis que certaines suggestions aideront à prévenir nombre d'accidents pénibles qui viennent souvent gâter les plaisirs de la Noël et du Nouvel An.

L'arbre de Noël est le premier sujet auquel la Ligue fait allusion. Elle recommande qu'il soit placé loin du foyer ou du poêle. On ne devra jamais y allumer des chandelles. Des lampes électriques peuvent être utilisées sans crainte de danger, pourvu que les connexions soient en bon ordre et que l'isolation soit parfaite.

Pour la décoration des fenêtres on ne doit employer que des chandelles électriques. Les ornements qui sont placés sur l'arbre doivent être non-inflammables. Toutes ces précautions préviendront la possibilité même d'un accident et, surtout, d'un incendie.

Les parents sont priés de ne pas acheter de jouets dangereux, d'ancrer l'arbre de Noël solidement, de ne pas garder l'arbre après qu'il est devenu très sec, de faire attention aux chutes — et enfin, d'éviter que le Père Noël ne s'approche trop près du feu avec sa grande barbe blanche.

LE PÈRE NOËL SE RÉGALE

Durant son séjour à Saint-Hyacinthe le Père Noël a pris ses repas chez Éloï Désilets, le populaire confiseur de blé d'Inde au caramel, rue Casca-

des.

Le Père Noël a été très content de sa tournée et a promis de revenir l'année prochaine.

DÉPOUILLEMENT D'UN ARBRE DE NOËL

Au cours de cette semaine avait lieu le dépoillement de l'arbre de Noël offert par l'Unité Sanitaire et Les Dispensaires municipaux de St-Hyacinthe. Plusieurs prêtres distingués assistèrent à ce dépoillement, notamment S. G. Mgr F. Z. Decelles, M. le Curé Nadeau de la Cathédrale et les RR. PP. Hamel, Monty et Renaud de la Paroisse N.-D. du Rosaire.

M. le Dr Choquette remercia les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à son invitation et il expliqua comment se ferait le dépoillement de l'arbre de Noël. De nombreux cadeaux furent distribués aux mœurs par les Drs Choquette et Desmarais; un sketch pour chaque paroisse fut donné par les enfants de l'orphelinat.

S. G. Mgr l'Évêque de St-Hyacinthe distribua plusieurs bas de Noël, après quoi, dans un émouvante allocution il souligna les œuvres accomplies par l'Unité Sanitaire de St-Hyacinthe au milieu de notre population, et démontra la nécessité d'une telle organisation.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

Le R. P. Hamel, O. P., parla à peu près dans le même sens, et la réunion se termina par l'allocution du Dr Choquette qui remercia les distingués orateurs qui avaient porté la parole au cours de la fête.

PRÉCISION AU SUJET D'UN ACCIDENT

Dans notre édition de la semaine dernière nous relations un accident survenu lorsque deux automobiles se heurtèrent à l'intersection des rues Dessaulles et Ste-Anne. Les renseignements qui nous avaient été fournis nous ont fait dire que l'automobile appartenant à M. Ovilus Brodeur, conduite par M. Roger Lagas-

sé, montait la rue Ste-Anne pendant que celle qui conduisait M. Odilon Jacques passait rue Dessaulles au moment où l'accident se produisit. Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

Il fallait dire que M. Jacques montait la rue Ste-Anne, traversant l'intersection Dessaulles lorsqu'il fut heurté par Brodeur qui filait sur la rue Dessaulles allant de l'est à l'ouest.

GARE AUX ARBRES DE NOËL

Cette année encore le Chef de Police et Feu, Adjudant Bourgeois, attire l'attention de tous les citoyens de St-Hyacinthe sur les dangers d'incendie dont les arbres de Noël qu'on met dans nos maisons sont la cause. A chaque année nos pompiers ont à répondre à plusieurs alarmes durant le temps des fêtes, et dans plusieurs cas il s'agit d'un arbre de Noël qui a pris feu à cause de chandelles allumées dans les branches ou encore par suite de défec-

tuosité dans le système électrique, lorsqu'il s'agit d'arbres illuminés de cette façon moderne.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'incendie soit éliminé en éloignant ces décorations, pour la plupart inflammables, des chandelles en question. En suivant ces quelques conseils nous aiderons nos pompiers et travaillerons à notre propre sécurité.

A tout venant, il est certainement plus prudent de faire l'illumination de ces arbres au moyen d'ampoules électriques, mais il faut tout de même s'assurer que l'installation est parfaite et sans danger d'un court-circuit. Lorsqu'on doit illuminer avec des chandelles l'on ne fera jamais trop preuve de prudence; on portera une attention particulière aux décorations diverses que l'on accrochera dans les branches et on fera en sorte que tout danger d'

LE SPORT

LIGUE DE LA CITE

Position des Clubs

	G	P	N	P. P.	P. C.	Pts
Chevaliers de Colomb	1	0	0	4	2	2
Dr Daigle	1	0	0	1	0	2
Grand Hôtel	1	1	0	6	6	2
J. W. Blier	0	2	0	5	2	0

Prochaines Parties

Ce soir, 22 décembre: Chev. de Colomb vs Collège Sacré-Coeur; Dimanche, 24 décembre: J. W. Blier vs Chev. de Colomb; Lundi, 25 décembre: Dr Daigle vs Grand Hôtel; Mercredi, 27 décembre: J. W. Blier vs Dr Daigle.

ACTIVITÉS DE LA LIGUE DE HOCKEY

La saison s'ouvrait dimanche dernier pour la ligue de Hockey de la Cité. A cette occasion on assista à la rencontre des clubs: Chevaliers de Colomb et Grand Hôtel, laquelle se termina par la victoire des Chevaliers avec un score de 4 à 2.

La rondelle fut mise au jeu M. J. L. Guillet, pro-maire de St-Hyacinthe. Le premier point de la partie et aussi de la saison fut compté par Roméo Lareau, joueur centre, des Chevaliers de Colomb.

—Lundi, 18 décembre: Blier vs Dr Daigle.

Le club du Dr Daigle sortit vainqueur d'une rencontre très contestée comme peut d'ailleurs l'indiquer le pointage: 1 à 0.

—Mercredi 29 décembre: Grand Hôtel vs Blier.

Malgré la mauvaise température nos joueurs locaux toujours remplis d'esprit sportif et combattif ne s'occupèrent de rien et défendirent chèrement leur forteresse. Le résultat final fut le suivant: Grand Hôtel 4, Blier, 2.

La position des clubs à l'heure actuelle est donnée dans une autre colonne de ce journal.

MATCH DE CRAPAUD

Qu'on n'oublie pas que la rencontre pour le championnat de la ville, au jeu de crapaud aura lieu dimanche le 23 courant à 2 heures p. m. aux quartiers généraux du Club Ouvrier Ind. rue Cascades, Edifice de M. Emile Bouchard, alors que le champion nouvellement couronné, M. Ernest Gazeille défendra son titre contre son plus dangereux aspirant, M. A. L. Provost du Club Ouvrier Athlétique.

Cette rencontre promet d'être des plus intéressantes et on s'attend à ce qu'il y ait foule ce jour là au club d'ailleurs la salle est grande et peut accommoder tous les amateurs qui voudraient y assister.

Tout le public sera donc le bienvenu à cette rencontre pour le championnat.

COUR SUPÉRIEURE

Le terme de la Cour Supérieure pour le mois de décembre courant, en notre district, s'est ouvert mardi, sous la présidence de l'hon. Juge Arthur Trahan.

A l'ouverture de la Cour plusieurs requêtes et motions furent présentées dans diverses causes et on a procédé ensuite dans les causes sommaires fixées pour ce jour-là.

Dans les causes de Pion vs Pion et Gauthier vs Guillerie, il s'agissait de poursuites sur billet et jugement fut rendu sans enquête renvoyant l'action dans le premier cas, suivant le désistement produit et la maintenant dans le deuxième.

Dans la cause de Lessard vs Fabrique de St-Brendan's et al, il s'agissait d'une réclamation sur billet qui, de consentement, fut ajournée au terme de janvier prochain.

On procéda ensuite à l'enquête dans une cause de Schachter et al vs St-Jean. Il s'agissait en cette affaire d'une réclamation sur compte et sur billets, au montant de \$187.31. Les demandeurs étaient représentés par Me. T. A. Fontaine, C. R., et le défendeur par Me. G. Ringuet. Le Défendeur, à la suite de l'action avait réglé cette partie de la réclamation basée sur compte, savoir: \$73.36, plus les frais; quant à la partie basée sur deux billets qui avaient été perdus, savoir: \$113.95, le défendeur s'objectait à les payer sans avoir une garantie suffisante et il alléguait que la garantie d'un an offerte par les demandeurs, au moyen d'une police d'assurance, étaient insuffisantes.

Après une courte enquête faite de part et d'autre et après avoir entendu l'argumentation des avocats sur la question de droit soulevée par ce litige, la cause a été prise en délibéré.

IL EST RÉTABLI

M. Hormidas Frégeault, employé à la Penmans, est complètement rétabli d'un accident dont il fut victime il y a deux semaines, alors qu'une poutre en tombant lui écrasa le pied, lui causant une blessure très douloureuse. M. Frégeault est retourné à son travail cette semaine.

FEU DAME Vve FRS. LANGEVIN

Nous avons appris avec douleur la mort de Dame Vve François Langevin survenue à la demeure de son fils Frank, coin des rues Notre-Dame et Labryère, à l'âge de 79 ans et 10 mois.

La défunte, née Mary Jodoin, laisse pour pleurer sa perte un fils: Frank; un frère, Théodule Jodoin; une sœur, Mme Joseph Langevin, (Delphine Jodoin), tous deux de St-Damase.

Cette vénérable octogénaire laisse aussi plusieurs petits enfants et arrière-petits-enfants.

Petits-enfants: Mme Adélaïde Jodoin, (Aurore) Mme Oza Blanchard, (Yvonne) Mme Victor Jodoin, (Marie-Rose) Mme Maurice Beauregard (Alice) Mlle Thérèse et M. Georges E. Langevin.

Arrière-petits-enfants: Jean-Paul et Gertrude Blanchard; François, Laurette, Claire, Guy, Marcel, Marguerite, Jacqueline, Prescille Langevin; Henri, Annette, Jean-Marie, André Beauregard de cette ville, et Jeanne d'Arc Beauregard de Trois-Rivières.

Les funérailles de Mme Langevin ont eu lieu vendredi matin à l'église N.-D. du Rosaire au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Abonnez-vous au "Clairon"

IMMEUBLES

Dernières transactions immobilières:

Vente d'un emplacement portant le No. P 43 situé au village Ste-Madeleine mesurant 42 par 85 pds, par Edna F. Bienvenue et Al à Horace Jodoin pour la somme de \$800. (Notaire H. St-Germain, Enrg. le 19 déc.)

—Une terre no. 135, au rang St-Simon, paroisse Ste-Madeleine vendue par Victor Boucher et Al es-qual à Adélaïde Boucher pour la somme de \$6,000. H. Morin notaire, Enrg. le 14 déc.

Vente de deux lots de terre Nos. 412-413 de 83, situés sur la rue Blanchet dans la Cité, par le Shérif à C. A. Fortin pour la somme de \$35.

—Une terre dans la concession de Ste-Rose, St-Judes, mesurant 2 arp. sur 30 vendue par Théodule Chartier à Aimé Beauregard pour le montant de \$1,400. P. E. L'Heureux, notaire (Enrg. le 15 déc.)

—Vente d'une terre portant les nos: 235 et P 234, dans le rang St-Amable, paroisse St-Barnabé par Cléophas Chabot à Orédor Blouin pour la somme de \$5,300. P. E. L'Heureux, notaire (Enrg. le 16 déc.)

—Une terre no. P104 située dans le rang Ste-Rose, St-Judes, mesurant 3 sur 25 arpents, vendue par Aimé Beauregard à Thomas Ferron pour \$1100. P. E. L'Heureux, notaire. (Enrg. le 16 déc.)

—Un emplacement rue Bourdages, nos. P 675-P675a vendue par Léandre N. Gervais à Stanislas Lafleur pour la somme de \$3200. H. St-Germain notaire (Enrg. le 19 Déc.)

—Vente d'une terre Nos. 1174-1176-P1162, située au grand rang de St-Thomas d'Aquin par Edna F. Bienvenue et als à Armand F. Bienvenue pour la somme \$3,500. H. St-Germain, notaire. (Enrg. le 19 déc.)

—Une terre Nos. 1166-P1162, située dans le Grand Rang de St-Thomas d'Aquin vendue par Edna F. Bienvenue et als à Emile F. Biennu pour le montant de \$3,000. H. St-Germain. (Enrg. le 19 déc.)

BELLE RÉCEPTION AU PÈRE NOËL

Quand on connaît la maison P. T. Légaré Ltée, on sait que ses organisations ne laissent jamais à désirer. Le talent inlassable de son gérant M. Joseph Jetté s'est affirmé une fois de plus.

C'était grande fête vendred' soir dernier puisque c'était l'arrivée du Père Noël à ce magasin populaire. Inutile de dire que presque toute la population enfantine de St-Hyacinthe a tenu à saluer le Père Noël à son trône magnifique et à recevoir de ses mains un petit paquet surprise.

Cette semaine encore, vendred' 9 a. m. à 9 p. m. et samedi 9 a. m. à 5 p. m. il sera à son trône et donnera des paquets surprise à tous les enfants qui iront le voir et qui seront porteurs de billets. Tous les enfants sont invités.

RAPPORT DE LA C. F. U. A.

Le Chef Adjudant Bourgeois a reçu ces jours derniers le rapport de la Canadian Fire Underwriters Assoc. dont l'officier-Ingénieur James Leslie était venu faire l'inspection de notre système préventif des incendies au cours du mois d'août dernier.

Ce rapport dénote qu'en général notre système est très bien. Pour ceux que la question intéresse, nous donnons ci-après les caractéristiques générales: Jets d'eau: Approvisionnement, Rivière Yamaska, source complète et sûre. Système de distribution par les tuyaux: Composé comme suit: 72% de tuyaux de 20 pouces; 32% de 16 pes; 5.29% de 14 pes; 17.28% de 12 pes; 7.39% de 10 pes; 3.39% de 8 pes; 30.59% de 6 pes et 35.02% de 4 pes. La pression est largement suffisante dans la majorité des parties desservies.

Département du feu: Notre brigade est jugée efficace, très bien stylée; comme preuve nous donnons le résultat de l'épreuve subie au cours de cette inspection: Alarme sonnée par l'inspecteur à la boîte 4, coin St-Joseph et Cascades à 9 heures 46 a. m.; alarme générale sonnée au poste à 9 heures 46; camion des boyaux et 6 hommes arrivent à l'appel à 9 heures 47 avec le camion à échelles et 4 hommes. Deux dévidoirs de boyaux et pompe, à 8 h 48. Le chef et douze hommes ont répondu à l'appel.

Phumes de Cerveau

Soulagés avec des Vapeurs

L'inhalation des vapeurs le rend plus supportable, souvent l'améliore.

VICKS

VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

LA MESSE DE MINUIT DANS NOS ÉGLISES

Nous donnons ci-après le programme préparé dans chacune de nos églises pour la messe de Minuit de Noël.

A la Cathédrale: Sous la direction de M. Charles-Léon Lussier, la chorale exécutera le programme suivant:

MESSE DE MINUIT

Minuit, Chrétiens: solo R. Beauregard; Messe No. 101 de L. Pérosi (3 voix égales).

Solistes: R. Forbes, L. Caron, A. Ledoux, P. Morin. P. Bourgeois. R. Beauregard, M. Bérard.

OFFERTOIRE

Hodie Christus de S. Rousseau.

Duo: R. Forbes, L. Caron. Elévation: Canon de Noël (Jésus-Enfant).

MESSE DE L'AUREORE

1 Ça Bergers: Solo, Marcel Philie; 2 Un ange descendit: Solo, Paul Petit; 3 Trois anges sont venus me voir: Solo, L. Caron; 4 Il est né le divin Enfant: Solo, R. Forbes.

A l'orgue d'accompagnement, Mlle M.-P. Collette.

PAR. N. D. DU ROSAIRE

Messe de Minuit: Minuit, Chrétiens: Solistes: Ludger Ledoux.

Messe de Faucher, inclus, le credo de la messe de Ste-Agathe.

Solistes: M. Lemonde et Gaston Gervais, au Gloria; Au Sanctus. Gervais et Ephrem Proulx.

OFFERTOIRE: Programme pastoral de flute et clarinette, par Jean Imbert et Valmore Chaput.

Messes de l'aurore: Noël de Deslandes, solo avec chœur, soliste: M. Ph. Pothier.

Noëls anciens de Raffy, à quatre voix.

Chorale sous la direction du professeur Jean Imbert, à l'orgue: M. Ferrier Chartier.

Au CHRIST-ROI: Chœur paroissial sous la direction de M. C. A. Rousseau, à l'orgue, M. E. N. Gaudette.

Messe de Minuit: Les Anges dans nos campagnes, à quatre voix, solo par M. Gilbert Archambault.

La messe de Battman, en Fa majeur sera rendue; solistes: Ludger St-Amand, Georges Demers, L. Ernest Dubé et Y. Laroche.

A l'offertoire: Hodie de S. Rousseau Duo par L. E. Dubé et G. Demers.

Aux messes de l'aurore, la chorale des jeunes filles fera les frais du chant, sous la direction de Mlle A. Laurence, sa sœur Mlle G. Laurence touchera l'orgue; Cantate de Noël, de l'abbé Casgrain, solistes: L. Vaquier, B. Ledoux, A. Laflamme, I. Fredette et B. U. Hébert.

"Montez à Dieu", solo par Mlle A. Laurence; Les Echos de Bethléem, de F. Delerba, solo par Lucienne Vaquier; Chants de Noël harmonisés, de Gagnon, solistes: Mlle B. Ledoux, C. Chenette et I. Ménard.

ST-JOSEPH SUR YAMASKA: Minuits Chrétiens, avec obligato, solo par A. Fredette, violon par J. J. Desrochers.

Messe à trois voix égales, de J. M. Morel; Christie solo par A. Blanchard; Sanctus, solo par A. Beliveau; Agnus Dei, solo par E. Descoteaux; Gloria in Excelsis Deo de Léon Délisle, duo du Gratias par O. Rathé et A. Lozois; Credo et Incarnatus est, solo par O. Rathé; Et spiritum, duo par O. Rathé et A. Lozois.

O L'Offertoire: Adeste Fideles de A. Gravier, solo par Félix Desrochers.

Messes de l'aurore: Dans la nuit étoilée, solo par A. Fredette; Noël Eucharistique, soliste: Mlle Blanche Lussier; Vieux Cantiques de Noël, à quatre voix de Gagnon solistes: Félix Durocher, Mmes E. Millier, R. Forbes, Mlle Marie-Jeanne Beliveau, Thérèse Fredette.

La chorale sera sous la direction de M. Félix Durocher, bibliothécaire au Parlement d'Ottawa pendant que Mlle Thérèse Fredette sera à l'orgue d'accompagnement.

—Toutes les formes d'engrais azotés stimulent la croissance des graminées fourragères aux dépens de celle du trèfle.

DÉCÈS DE M. L. JUTRAS

Nous avons appris avec douleur la mort de M. Lucien Jutras, survenue le 16 dernier à l'âge de 47 ans, après une vingtaine de jours de maladie. Il laisse pour pleurer sa perte: sa femme née, Anna Belhumeur, trois filles: Rita, Véronique et Lutgarde; deux fils: Roméo et Simon. Beaux-fils et belles-filles: MM. Roland et René Brodeur; Mlle Yvette, Rita, Jeannette et Fleurette Brodeur.

Ses sœurs: Mme Joseph Martin (Odélie), Mme Albert Belhumeur, (Emma) de St-Marcel, Mme Jos. Lassonde, (Yvonne) de Tingwick, Mlle Séphora Jutras, de La Baie du Fèvre. Un frère Walter Jutras de la Baie du Fèvre.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la Cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Emilien Chagnon et E. L. Paulhus, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Magloire Massé, Omer Brodeur, Adolphe Champagne, P. Belhumeur, Hilarion Berthiaume et Delphis Champagne.

Le deuil était conduit par ses fils et un nombreux cortège suivait. La direction des funérailles avait été confiée à la Maison V. J. Mongeau Ltée.

Annoncez dans le "Clairon"

VENTE PAR LE SHERIFF

C. M. No. 3033. District de Saint-Hyacinthe. LES COMMISSAIRES D'ECOLES de la paroisse de St-Pie: Demandeurs: contre WILFRID LEDUC, Défendeur.

Une terre située en la paroisse de St-Pie, sur le Petit rang St-François, composée des lots Nos. 246 et 247 du cadastre officiel de cette paroisse, avec bâtisses.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de SAINT-PIE de Bagot, MERCREDI, le 10 JANVIER prochain (1934), à 10 hrs. A. M.

Saint-Hyacinthe, ce 19 déc. 1933. JOS. L. CORMIER, Shérif.

C. S. No. 1844. District de Saint-Hyacinthe. MARIE GARNY, Demanderesse: contre ALBERT LANCOT, Défendeur.

1o. Une terre située en la paroisse de L'Ange-Gardien, sur le rang Casimir, étant le lot No. 266 du cadastre de cette paroisse, avec bâtisses; 2o. Une autre terre au même lieu, étant le lot No. 367 du même cadastre; à distraire de cette terre une lisière de terre d'un arpent de large sur la longueur qu'il y a entre la descente et la terre d'Albert Mercure. Cette vente est faite sujette à la rente en faveur de la demanderesse, telle que décrite dans les actes enregistrés sur ces immeubles.

Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de L'ANGE-GARDIEN, MARDI, le 9 JANVIER prochain (1934), à 10 hrs. A. M. Saint-Hyacinthe, ce 19 déc. 1933. JOS. L. CORMIER, Shérif.

SHERIFF'S SALES

M. C. 3033. District of Saint Hyacinthe. THE SCHOOL COMMISSIONERS of the parish of Saint Pie, Plaintiffs; against WILFRID LEDUC, Defendant.

A land situate in the parish of Saint Pie, on Le Petit St. François range, composed of lots Nos. 246 and 247 on the official cadastre of said parish, with buildings.

To be sold at the parochial church door of SAINT-PIE de Bagot, WEDNESDAY, on the 10th of JANUARY next (1934), at 10 o'clock in the forenoon.

Saint Hyacinthe, Dec. 19th 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff

S. C. No. 1844. District of Saint Hyacinthe. MARIE GARNY, Plaintiff; against ALBERT LANCOT, Defendant.

1st. A land situate in the parish of L'Ange-Gardien, on Casimir range, being lot No. 266 on the official cadastre of said parish with buildings; 2o. Another land situate at the same place, being lot No. 367 on the same cadastre; to withdraw from that land a strip of land containing one arpent in width by the depth from the going down to the Albert Mercure's land. This sale is made subject to a yearly and contingent annuity in favor of the plaintiff, as described in the deeds duly registered on those immovables.

To be sold at the parochial church door of L'ANGE-GARDIEN, TUESDAY, on the 9th day of JANUARY next (1934), at 10 o'clock in the forenoon.

Saint Hyacinthe, Dec. 19th 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la Cité de St-Hyacinthe adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour modifier sa charte aux fins:

1o. De réviser et consolider les divers statuts qui l'ont constituée ou modifiée jusqu'à ce jour;

2o. De déclarer valides et légaux à toutes fins que de droit les rôles d'évaluation et les rôles de perception quand à ce qui concerne l'imposition de toutes taxes spéciales pour fins de construction et d'entretien de pavages, de chemins, de trottoirs, d'égouts et éclairage public et autres;

3o. D'autoriser le conseil municipal à adopter tout règlement décrétant l'établissement de dépotoirs en dehors du territoire de la Cité, à une distance autre que celle établie par les règlements en vigueur au service municipal d'hygiène mais le site devant être approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en conseil sur approbation du dit conseil d'hygiène provincial;

4o. D'autoriser le conseil à adopter un règlement pour créer une commission pour administrer tout système municipal de production, de distribution et de vente d'énergie électrique, telle commission devant être composée d'un nombre égal d'échevins et de contribuables ordinaires, aucun des membres ne pourvant recevoir de rémunération pour ses services;

5o. De prohiber tout don ou vente à prix réduit quelconque d'électricité pour quelques raisons que ce soit, le tarif en vigueur devant s'appliquer indistinctement à toutes les classes de consommateurs;

6o. D'obliger le trésorier à faire cesser la vente du courant électrique à tout consommateur en retard dans le paiement de ses factures;

7o. D'autoriser le conseil à adopter un règlement pour exiger de tout consommateur d'électricité un dépôt suffisant pour acquitter un terme d'électricité, dépôt non sujet à intérêt;

8o. D'autoriser le conseil municipal à faire un règlement pour vendre de l'énergie électrique dans les municipalités situées dans un rayon de 21 milles du centre de la cité;

9o. D'imposer la taxe de travail sur les personnes sans distinction de sexe;

10o. De fonder et d'administrer en fidei-commis conjointement avec la Société Philharmonique une bourse à être désignée sous le nom de "Fonds Lawrence Wilson", fonds dont les revenus seront insaisissables et le capital inaliénable et insaisissable.

11o. Et pour autres fins.

St-Hyacinthe 5 décembre 1933. T. B. BOUCHARD, Maire.

M. A. DAVID, Greffier.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe. (Municipalité de la paroisse de St-Bernard)

AVIS PUBLIC

Succession Feur Arthur Leclair, cultivateur

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés (a) Dame Rosa Angers — veuve Arthur Leclair — du lieu de St-Bernard, tutrice à Marcel Leclair — Marie-Ange Leclair et Roch Alphonse Leclair. (b) Sieur Alsides Gravel, cult. — St-Roch, et tuteur à Léo Leclair et Clément Leclair — Joseph Leclair et Léo Leclair.

ONT accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Arthur Leclair en son vivant cultivateur de St-Bernard, échue aux dits mineurs, St-Bernard, le 16 décembre 1933.

Rosa Angers, Alcides Gravel, Joseph Leclair, Léo Leclair, Elzéar Angers.

22-29d

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska ABONNEMENT

À St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année.....\$1.50 Ailleurs au Canada..... 1.00 5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

Cartes d'Affaires

MACHINE À SABLER.....

Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction.

E. A. GENDRON

244 Cascades, St-Hyacinthe

Tél. 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MAÇON PLÂTRIER et BRIQUEUR

À l'entreprise ou à la journée. Spécialités: Corniches et Ornements d'Églises. Travail au Stucco. Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise, Ville

Tél. 775 Soir 918

J-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien

248 Cascades VILLE

Petites Annonces

A LOUER.—Logement de 8 pièces avec salle de bain, solarium. Complètement remis à neuf. Eau chaude, chauffage central, jardin et garage. Un des plus beaux de la ville. Angle des rues Girouard et Larocque. Occupation immédiate ou à l'automne.

A LOUER. — Deux belles chambres sur le devant avec pension si désirée. Usage du téléphone — Bain Eau chaude — confort du chez-soi. S'adresser à Mme R. O. Brodeur, 481 rue St-Hyacinthe, ville.

A VENDRE. — Deux robes de carrière et une voiture d'hiver. S'adresser à Remy DAIGLE, 117 Bourdages, St-Hyacinthe.

TROUVE. — Un paquet, contenant des soies, a été trouvé sur la Cascades. On peut le réclamer au gérant du Club Canadien, bâtisse du Théâtre Corona, contre remboursement du coût de cette annonce.

De \$5.00 à \$12.00

Vous pouvez acheter un très BON POELE ou FOURNAISE usagée

Au Magasin BELANGER (En face de la Station de Police) 22d

A VENDRE.—Cabinet Victrola et environ 50 records. Aussi 90 records pour apprendre conversation anglaise. Vendra à très bon marché. S'adresser au bureau du "Clairon".

TISSERANDS DEMANDES. — Pour travail de nuit, deux métiers, pour linages. S'adresser à Auburn Mills, Peterboro, Ont. 8-15-22d

LOGEMENTS A LOUER. — Il me reste à louer un logement de 5 appartements, bien propre à raison de \$9.00 par mois et un autre de 6 appartements pour \$12.00 par mois. S'adresser à M. Eugène Benoit, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, Qué. jno.

PRENDRA les lavages et repassages à la maison, à la douzaine ou au panier, ouvrage très bien fait. Mme Henri Daudelin, 74 St-Paul, Ville. jno

SPECIAL

CHEZ Mlle TESSIER

D'ici au 15 décembre on donnera onduation permanente croquignol à \$1.50. Garanti pour 6 mois.

47 rue St-François Tél. 624w Place du Marché, St-Hyacinthe jno

A VENDRE.—Propriété où se trouve le garage Tétreault, rue Héloïse. Le deuxième logement étant loué à un club de bicyclette et le troisième servant de logis privé. S'adresser à O. S. Beauregard, Ste-Madeleine, Tél. 714 e22. If

PERDU. — Un paquet de linge, marqué au nom de Béatrice Bergeron, sur la rue Cascades, en face du magasin \$1.00 au Grant. Rappelez au Bureau du Clairon.

VOYAGEURS DEMANDES pour la vente de nos calendriers-annonces. Bonne commission payée. S'adresser à MARIER & TREMBLAY Ltée, 42 rue du Pont, Québec. 22-29d.

LISEZ LE "CLAIRON"

Conrad Letendre

ORGANISTE, BACHELIER EN MUSIQUE

DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

SOLFEGE, PIANO, HARMONIE, ORGUE

ET ACCOMPAGNEMENT DU CHANT GREGORIEN,

CONTRE-POINT ET FUGUE.

STUDIO A SA RESIDENCE

247 RUE GIROUARD

ST-HYACINTHE, P. Q.

Tél. 795

145 Cascades

SALON ETOILE

Joyeux Noël et Heureuse Année

Mme U. Santoir

Permanent croquignole SHELTON \$2.50 garantie

Bienvenue à mes clientes et à leurs amies.

Avec nos meilleurs souhaits de

Joyeux Noël et Heureuse Année

Nous offrons une occasion exceptionnelle :

Une magnifique montre pour dames 15 pierres pour \$8.00 seulement.

Notre assortiment pour cadeaux des Fêtes est au complet

Montres pour hommes et pour dames

NÉCESSAIRES DE TOILETTE

ARGENTERIE — VERRERIE

Nous avons les fameuses montres Bulova, Montrose et Westfield

L.-A. BRETON & FILS

BIJOUTIERS

155-157, rue Cascades, — St-Hyacinthe

Le Crédit Anglo-Français

souhaite à tous un

Joyeux Noël

et une

Bonne et

Heureuse Année

René Desjardins

Directeur-Gérant

PATISSERIE MASKOUTAINE

PAUL-ARMAND CARTIER

Propriétaire

offre ses souhaits d'un Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année à tous ses clients, amis et à la population de St-Hyacinthe.

Spécialités pour les fêtes

"Bûches" — Gâteaux aux fruits et de toutes sortes

Donnez votre commande immédiatement à la

PATISSERIE MASKOUTAINE

Coin Ste-Marie et Cascades

Tél. 152 W.

AU PUBLIC

M. William WATSON, spécialiste herboriste Indien, sera à l'Hôtel Canada, tous les samedis pour traitement de toutes maladies, spécialement le foie, le rhumatisme, l'estomac, purification du sang, etc.

Bureau et Laboratoire à 3607 St-Denis, à Montréal—Hôpital Privé, à 201 Boulevard St-Joseph.

COLONNES AGRICOLES

TERRES NEUVES OU VIEILLES FERMES

Parait-il qu'il ne faut plus envoyer de colons sur des terres nouvelles.

C'est du moins ce qu'écrivait gravement ces jours derniers un monsieur... qui n'a jamais défriché de terres.

Il faudrait, paraît-il, envoyer plutôt les chômeurs sur les MILLIERS de fermes abandonnées près de Montréal.

Inutile de dire que ce monsieur n'a jamais fait le recensement de ces fermes abandonnées.

S'il l'eût fait, il eût tout probablement été surpris d'apprendre qu'il n'y en a pas des milliers, loin de là; qu'il n'est pas une seule paroisse dans toute la province de Québec, où il se trouve assez de vieilles fermes abandonnées où des familles pourraient raisonnablement trouver leur subsistance, pour établir 50 pour cent des fils de cultivateurs en âge de s'établir et résidant présentement dans la dite paroisse.

Il eût sûrement été également surpris d'apprendre qu'il est des centaines de paroisses où il ne se trouve pas assez de bonnes fermes abandonnées pour établir 25, 10, ou même 5 pour cent des fils de cultivateurs actuellement résidents dans ces paroisses.

Alors, que ferions-nous des autres?

Que ferions-nous des douzaines de mille familles campagnardes actuellement perdues dans les villes, vivant pour un grand nombre de la charité étatisée, et que l'Etat a intérêt de retourner à la terre... même s'il semble ne pas s'en douter?

Dans l'Abitibi, ajoute-t-on, il fait trop froid et ça prendra trop de temps.

C'est curieux, depuis quelques années, ce sont des régions nouvelles comme l'Abitibi qui ont eu les plus belles récoltes de la province. Et c'est justement un champ d'avoine récoltée sur le lot IV rang X du canton LaReine, en Abitibi, qui a été le record pour la province de Québec, donnant un rendement de 115 minots à l'arpent, que le record de la province pour le blé, l'orge et l'avoine semés ensemble, en 1932 également, fut obtenu par un cultivateur de LaSarre, en Abitibi. M. Achille Asselin; que le plus beau champ de patates de cette année fut récolté à LaMotte, encore en Abitibi; que l'Abitibi est le seul endroit présentement connu de la province de Québec où l'on récolte du blé numéro 1, comme dans les meilleures terres de l'Ouest canadien.

Inutile de continuer, nous savons que ça ne convaincra pas ceux qui d'avance sont décidés... à ce que nos bonnes terres incultes soient pour d'autres.

J.-E. Laforce

LES MOUTONS CANADIENS

Tous les moutons canadiens, à l'exception des Rambouillets, sont des descendants de races anglaises, les voici: Shropshire, Lincoln, Cotswold, Oxford, Leicester, Dorset Horn, Suffolk Hampshire, Southdown, Cheviot, Romney Marsh et Corriedale. Pour toutes ces races, l'enregistrement de la généalogie a été établi sous le système national de l'enregistrement du bétail.

L'ENGRAISSEMENT DES MOUTONS EN HIVER

L'avoine convient tout spécialement pour les moutons car c'est un grain nourrissant et qui peut être donné sans danger. Deux parties d'avoine, une de pois et une de son constituent une bonne ration pour les moutons de tout genre. On peut, si on le désire, remplacer les pois par du blé d'Inde. Vers la fin de la période d'engraissement, on peut augmenter la partie riche de la ration aux trois quarts du poids total. Le tourteau de lin est très apprécié par un grand nombre de nourrisseurs. On peut remplacer le son par du tourteau, mais alors il faut diminuer dans la même proportion la quantité de grain riche. Une bonne ration d'engraissement doit se composer d'une demi-livre à une livre et demie de grain par tête par jour suivant le but que l'on se propose, lorsque les gros fourrages sont de bonne qualité et qu'ils sont donnés en quantité généreuse. — L'Élevage du mouton au Canada, bulletin 75, Ministère fédéral de l'agriculture.

LA PEAU MINCE DES TUBERCULES

La pomme de terre est toujours, et en tout temps, un organisme vivant, et c'est là un fait dont on fera bien de se souvenir lorsqu'on la met en cave, dit le Botaniste du Dominion, sinon on s'expose à perdre une grande partie de la récolte. Les conditions qui sévissent dans la plupart des caves canadiennes causent, dans bien des cas, un gros pourcentage de perte dans la récolte encauvée. Notons avant tout que la peau délicate des tubercules fraîchement récoltés s'égare ou se rompt très facilement, que les machines ou les arracheuses mécaniques peuvent causer des meurtrissures ou des entailles qui entraînent des conséquences désastreuses lorsque ces pommes de terre sont mises dans de mauvaises caves. Vient ensuite la pourriture et la décomposition; les tubercules humides sont les premiers à succomber, surtout s'ils sont entaillés ou coupés. Évitez donc les meurtrissures et évitez autant que possible de mettre les pommes de terre dans une cave quelconque tant qu'elles ne sont pas parfaitement sèches.

CAROTTES ROUGES

Employées comme verdure d'hiver pour les volailles

On sait que la verdure, sous une forme ou sous une autre, est un élément très important dans l'alimentation des volailles; on sait également que la variété dans l'alimentation est tout aussi nécessaire pour les volailles que pour l'homme. On ne peut pas toujours servir la même ration sous prétexte qu'elle est parfaite; il faut encore la changer de temps à autre. Il est possible, comme on le prétend, que les poules, qui reçoivent de la verdure séchée sous forme de feuilles de luzerne moulu, donnent des résultats tout aussi bons et même meilleurs que celles qui reçoivent de la luzerne, des choux et des betteraves fourragères trempés, mais la question du changement de régime est aussi à considérer.

Cette question de la verdure a été tout simplement étudiée par la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C.-B., dans l'alimentation des poules qui étaient inscrites au concours de ponte. Depuis bien des années, on se servait de betteraves fourragères pendant l'hiver mais en ces dernières années, l'attention du nourrisseur s'est portée de plus en plus sur la valeur des carottes rouges, car les betteraves fourragères sont plutôt une nourriture succulente qu'une verdure; les carottes valent non seulement par leur succulence mais aussi par leur richesse en vitamines.

Cependant, la ration n'est pas tout; l'intelligence du nourrisseur y est aussi pour beaucoup, qu'il s'agisse des volailles ou des bestiaux. C'est ainsi que la faculté d'observation entre en ligne de compte; les oiseaux qui en sont l'occasion choisissent parmi les aliments variés qu'on leur donne non seulement ceux qu'ils préfèrent mais aussi les meilleurs pour leur santé. Il ne s'est pas encore fait d'expérience rigoureuse à Agassiz sur l'emploi des carottes rouges et des betteraves fourragères, mais les preuves que l'on a recueillies jusqu'ici sont de beaucoup en faveur des premières, c'est-à-dire des carottes par opposition aux betteraves.

LA TERRE NOIRE ET LA TOURBE COMME ABSORBANTS

La terre noire et la tourbe séchées à l'air font d'excellents absorbants, dit le Chimiste du Dominion. On s'en sert comme tels sur beaucoup de fermes canadiennes. Les gisements de ces matériaux sont assez répandus dans bien des parties du Canada et leur valeur sous ce rapport est assez bien connue. Il suffit de creuser la terre et de la mettre en tas. La terre noire et la tourbe sont spécialement utiles dans les rigoles, derrière les vaches, où elles complètent la litière, dans les bâtiments de ferme et autour de ses bâtiments, partout où il peut y avoir du purin à absorber. La matière organique et l'azote qui se trouvent dans cet absorbant naturel augmentent beaucoup la quantité du fumier et en relèvent la valeur.

LA CULTURE DES DAHLIAS PAR VOIE DE SEMIS

On ne devrait employer pour la production des plants de dahlias que la graine qui provient des meilleurs variétés de cette fleur. Il faut se méfier de la graine bon marché ou de la graine de pauvres variétés, qui ne produisent guère que de pauvres fleurs. Il est à noter également que les plants obtenus par voie de semis se ressemblent rarement; ils peuvent ressembler à la plante-mère sous certains rapports, mais la ressemblance est généralement peu marquée.

On peut se procurer de la graine produite sur la ferme de deux façons: 1. par hybridation ou pollinisation à la main. C'est là une méthode relativement difficile et elle ne peut être essayée que par ceux qui connaissent la structure de la fleur et la technique de la sélection améliorante. (2) On peut l'obtenir au moyen de plantes que l'on a laissées se croiser naturellement. C'est la méthode la plus facile à suivre et beaucoup des meilleures variétés que l'on trouve aujourd'hui ont été produites de cette façon. Pour assurer cette pollinisation croisée entre de bons plants, il faut cultiver séparément, dans une partie isolée du jardin, les variétés dont on désire avoir de la semence. On cultive ensuite les plants de la manière habituelle et on laisse les fleurs former leur graine. On coupe les gousses de graine lorsqu'elles sont mûres et on les fait sécher parfaitement dans une chambre bien éclairée, bien ventilée, puis on les nettoie et on les conserve jusqu'au printemps. Les boîtes de verre font d'excellents contenants.

Le commencement d'avril est assez tôt pour partir les plants. On sème la graine dans des pots ou des caissettes peu profondes, qui ont été remplies de bon terreau fibreux; on tasse le sol fermement avant de semer. Après avoir semé on recouvre la graine d'environ un quart de pouce de terre tamisée, on presse légèrement et on arrose abondamment au moyen d'un arrosoir à pomme fine. Tenez les caisses humides et dans un endroit chaud et ensoleillé jusqu'à ce que la graine germe. La levée se fait au bout d'une huitaine de jours environ, mais la végétation peut se prolonger pendant un mois ou plus. Lorsque les plants ont environ trois pouces de hauteur, transplantez-les dans d'autres caisses.

Il faut attendre pour planter que tout danger de gelée soit passé, c'est-à-dire jusqu'au 10 juin à la station expérimentale de Charlottetown. Les plants de semis qui viennent d'être transplantés reçoivent le même traitement que les plants provenant des tubercules. Il ne faut pas pincer le collet.

Les plants de semis fleurissent et produisent de bonnes touffes de racines la première année, mais il faut les cultiver pendant au moins deux ans pour établir la variété.

CANADA ET SINGAPORE

Le Canada jouit de services directs de navigation de Halifax et de Vancouver à Singapour pour l'exportation des produits agricoles et autres. Il fait un climat tropical dans toute la Malaisie britannique et il est difficile de conserver des stocks de lait condensé venant du Canada ou d'ailleurs pendant plus de six mois.

LES TROIS CARAGANS

L'arbre aux pois de Russie, (Caragana frutex), mieux connu peut-être sous le nom de "Caragan de Russie" a un beau feuillage et fait une belle haie, mais il a un gros défaut: ses branches, trop faibles, plient sous le poids de la neige et restent déformées quelque temps tous les ans. Il n'en est pas de même de l'arbre aux pois de la Sibirie (Caragana aborescens) qui fait peut-être, de tous les arbustes, la meilleure grande haie à feuillage décidus pour les parties les plus froides du Canada. Il résiste aussi bien à la sécheresse qu'aux grands froids. Une haie de ces arbustes peut atteindre une hauteur de 18 pieds. Elle exige la pleine lumière du soleil, car lorsqu'elle est ombragée le pied devient trop ouvert. On peut voir ces haies sur presque toutes les stations expérimentales fédérales, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'à la Colombie-Britannique, ainsi que des haies du petit arbre aux pois (caragan pygmée) l'un des meilleurs arbustes à pousser basse.

L'ÉVAPORATION DES PRODUITS CONSERVÉS AU FROID

Le phénomène de l'évaporation provenant des surfaces exposées des produits entreposés au froid, dépend principalement d'une chose: de la différence qui existe entre la température du produit qui est entreposé et de l'air qui vient en contact avec ce produit. Si la surface intérieure de la chambre et tout ce qui est à l'intérieur de la chambre sont à peu près à la même température, alors il n'y a pas d'évaporation, car il n'y a pas d'air qui circule et il n'y a aucune variation dans la pression de vapeur, d'eau ou de glace. — Bulletin sur la réfrigération.

L'ANNEE DU SABBAT

Les anciens Israélites, très versés dans la culture du sol, connaissaient parfaitement les emplois de la jachère et du fumier. Tous les sept ans, ils devaient laisser leurs champs et leurs vignobles se reposer sans culture. Cette jachère pendant une année toute entière prévenait l'épuisement du sol, qui était en outre enrichi par le brûlage des mauvaises herbes et la végétation spontanée de l'année.

UN FUMIGANT DANGEREUX

On se sert beaucoup du gaz de l'acide hydrocyanique dans certaines espèces de travaux de fumigation, et notamment pour le grain. Ce gaz est très toxique pour les êtres humains et pour les animaux et ne doit être employé que par des fumigateurs expérimentés. Les règlements de l'Ontario prescrivent que la désinfection au moyen du gaz de l'acide hydrocyanique ne peut être effectuée que par des experts, qui ont un permis du Ministère de la Santé de l'Ontario. D'ailleurs, la Division fédérale de l'Entomologie fait remarquer que le gaz de l'acide hydrocyanique convient mal pour traiter le grain en vrac car il est plus léger que l'air et ne pénètre que peu profondément dans la masse du grain.

LABOUR D'AUTOMNE

On estime que quarante et un pour cent de l'étendue de terre destinée à être ensemencée l'année prochaine au Canada avaient été labourées au 31 octobre 1933: le chiffre correspondant de 1932 n'était que de 37 pour cent. Voici les proportions par provinces: — (Les chiffres de l'année dernière sont donnés entre parenthèses) — Ile du Prince-Édouard 73 (75), Nouvelle-Écosse 54 (60), Nouveau-Brunswick 69 (68), Québec 65 (75), Ontario 72 (69), Manitoba 73 (72), Saskatchewan 22 (18), Alberta 24 (12), Colombie-Britannique 35 (52).

LE SEIGLE D'AUTOMNE AU CANADA

On estime que l'étendue ensemencée de seigle d'automne au Canada pour 1934 est de 422,100 acres, soit une diminution de 50,300 acres, ou 11 pour cent. Voici les étendues par provinces, les chiffres de l'année dernière sont donnés entre parenthèses: Ontario (56,300); Manitoba 34,400 (37,800); Saskatchewan 240,000 (264,000); Alberta 91,400 (114,300).

UNE FRIANDISE POUR LES INDIGÈNES

Les indigènes des Etablissements du Détroit et les Chinois établis dans ces pays considèrent que le lait condensé sucré canadien est une grande friandise. Ils aiment à le boire de la boîte même. Le lait fait avec de la poudre ne leur plaît pas.

A ceux qui souffrent de maux de tête

Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire insérée dans chaque boîte.

Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE

EN VENTE PARTOUT 25¢

ON DEMANDE DES RAPPORTS INTELLIGIBLES

Quelques-uns des dangers qui découlent de la spécialisation ont été touchés du doigt par Sir A. Daniel Hall dans l'allocation qu'il a prononcée à la Convention annuelle des Agronomes techniques, à Regina. Cette spécialisation, a dit Sir Daniel, est un fait que nous devons reconnaître. Nous admettons tous l'immense puissance du spécialiste son habileté à pénétrer dans les mystères et en agriculture nous sommes constamment aux prises avec cette chose mystérieuse entre toutes, la vie. Et cependant nous devons nous mettre en garde contre quelques-uns des dangers auxquels nos recherches nous exposent. Ces dangers viennent peut-être de l'intérêt absorbant que présente le sujet lui-même. Qu'un homme étudie intimement un problème qui se rattache au sol ou d'une maladie, il s'y attache à tel point qu'il oublie, dans l'intérêt du problème lui-même, le but de ses recherches. Les moyens à prendre lui paraissent beaucoup plus importants que la fin. C'est presque inévitable; et naturellement quelques-uns de ces problèmes comme ceux qui se rapportent à la physique du sol ou à l'une des questions déconcertantes de la mycologie ou de la génétique continuent à vous tenir sans qu'on en voit la fin, si bien que l'investigateur s'y attelle, pour ainsi dire, pour toute la vie.

"Il trouve dans les autres pays des collègues qui sont eux-mêmes absorbés par cette spécialisation intense, si bien qu'à la fin on forme pour ainsi dire une certaine partie de bridge. Un investigateur aux Etats-Unis joue la première carte, un autre en Yougo-Slavie joue la deuxième; il y a en Angleterre peut-être une troisième personne qui répond et une quatrième en Hollande ou en Suède. Ces gens échangent des rapports les uns avec les autres, tous ont un haut sentiment de leur importance et s'intéressent beaucoup au sujet mais ils sont tout-à-fait indifférents envers ceux qui n'appartiennent pas au parti. J'en ai eu un exemple dans mon laboratoire il n'y a pas très longtemps. Un de mes collègues avait préparé un article. J'étudiai cet article pendant bien des jours essayant de me le rendre intelligible et vers le dixième jour je dis à son auteur: "Vous savez cet article n'est réellement pas intelligible, il faudra le récrire." L'auteur — qui était une femme — me répondit: "Mais qu'est-ce que cela peut faire; il n'y a que cinq personnes au monde qui le liront et qui le comprendront." Et voilà la sorte de jeu que peut devenir notre science.

ÉCONOMIE ARIROLE

La Revue Agronomique Canadienne (Scientific Agriculture) qui est l'organe officiel de la Société canadienne des agronomes techniques, publiera à l'avenir l'Economiste Agricole, une revue de l'industrie agricole préparée par la Division de l'Economie Agricole du Ministère fédéral de l'Agriculture, dont la publication mensuelle a dû être suspendue pour cause d'insuffisance de fonds. Les articles employés dans la Revue Agronomique paraîtront également séparément sous le titre de "L'Economiste Agricole" et seront envoyés à tous ceux qui désirent les recevoir et qui ne sont pas abonnés à la Revue Agronomique.

VALEUR DE LA SEMENCE CERTIFIÉE

La bichlorure de mercure, qui est depuis longtemps employée par les producteurs de pommes de terre ne prévient pas la jambe noire des pommes de terre pas plus que ne fait la formaline; cependant, chaque traitement réduit les pertes causées par cette maladie. Tout considéré, il semble que les résultats obtenus ne justifient pas le coût du traitement, si l'on se sert de semence certifiée. Dans le numéro d'octobre de "Scientific Agriculture" M. John Tucker et M. E. W. Harber, du Service de la Botanique de la Division des fermes expérimentales publient un compte rendu du traitement de la semence pour la jambe noire des pommes de terre, compte rendu d'autant plus utile qu'il couvre cinq années d'observations faites par le Service de certification des pommes de terre dans des conditions pratiques; et dans des régions représentatives de culture de toutes les provinces canadiennes.

Le breuvage des Fêtes au Canada, depuis plus de 100 ans

GIN de KUYPER

Bouteille de 10 ONCES 250
Bouteille de 26 ONCES 350
Bouteille de 40 ONCES

"CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE"

Mélange de Gin et d'absolu de Vodka
Sous la Surveillance Directe de
John De Kuyper & Son, Distillateurs
Maison fondée en 1695.
Rotterdam, Hollande.

Votre Journal d'abord...

ABONNEZ-VOUS

OU

CLAIRON

REPLISSEZ CE COUPON ET ENVOYEZ-LE IMMEDIATEMENT

"Le Clairon",
Saint-Hyacinthe, Qué.
Ci-joints, veuillez trouver la somme de
d'abonnement au journal "Le Clairon".

Nom
Adresse

en paiement d'un an

CHAQUE semaine votre journal vous apporte fidèlement les nouvelles des environs, de vos parents, de vos amis.

VOUS y trouverez aussi chaque semaine une série d'articles intéressants.

TOUT CELA et encore pour la modique somme de \$1.50 par année pour la ville de St-Hyacinthe, et \$1.00 en dehors des limites de la ville.

INUTILE donc d'y penser plus longtemps.

REPLISSEZ immédiatement le coupon ci-contre et envoyez-le dès aujourd'hui.

VOUS recevrez votre journal la première semaine suivant la réception du coupon dûment rempli.

ECRIVEZ lisiblement votre nom et adresse.

VOUS vous éviterez ainsi des retards inutiles.

Téléphone: Rédaction 498

NOMINATION D'UN HORTICULTEUR

M. M. B. Davis, B. S. A., M. Sc., a été nommé Horticulteur du Dominion à la Division des Fermes expérimentales, Ministère fédéral de l'Agriculture. Cette position était vacante depuis quelque temps, par suite du décès du Docteur W. T. Macoun.

En raison de ses nombreuses années de service, de formation et d'expérience, M. Davis est tout à fait apte à remplir cette position responsable. Il est né à Yarmouth, N. E. et il reçut sa première instruction dans les écoles publiques et secondaires de sa ville natale. Il se fit graduer en 1912 au Collège Macdonald (McGill) avec le titre de B. S. A.

M. Davis fut nommé Adjoint à l'Horticulteur du Dominion en 1914 et fit du service militaire outremer avec la première Batterie de McGill, de mai 1916 à décembre 1918. Il fut nommé Premier Adjoint, au Service de l'Horticulture, en 1919, à son retour au pays.

En 1922, il entreprit un travail de post-graduation à l'U-

niversité de Minnesota pour un terme. En 1929-30, il passa une année en Angleterre, surtout à l'Université de Bristol qui lui conféra le degré de M. Sc. M. Davis est l'auteur d'un certain nombre de bulletins populaires et de publications scientifiques. Il s'est occupé, à la Ferme expérimentale centrale, de la culture améliorante des fruits. Il a aussi fait une spécialité du travail à la nutrition des plantes horticoles. Il a donc les qualités voulues, par sa longue expérience et sa formation exceptionnelle, pour rendre de grands services à l'Horticulture canadienne.

LE RAPPORT MACMILLAN

(Suite de la page 2)

corps publics n'ont pas encore pu mener à bien pour leur propre compte, et que ceux-ci accepteraient d'une banque centrale une discipline qu'ils n'ont pas voulu s'imposer eux-mêmes?

Il va sans dire que le Gouvernement canadien n'est pas tenu d'adopter, totalement ou

partiellement, le Rapport Macmillan. Le Gouvernement britannique n'a pas considéré, naguère, qu'il était lié par les conclusions de la commission d'enquête présidée précisément par lord Macmillan.

On voudra bien reconnaître que l'analyse ci-dessus, loin d'être inspirée par l'avantage particulier des banques, envisage le projet du point de vue de l'intérêt général. Pas plus au Canada qu'ailleurs, une banque centrale ne prétendait assumer les fonctions que remplissent les banques commerciales, ni substituer ses services aux leurs. Si toutefois l'instauration d'un nouveau régime bancaire devait imposer des restrictions aux banques à charte ou rendre leurs opérations plus coûteuses, il en résulterait vraisemblablement quelque contraction dans les facilités qu'elles offrent au public et peut-être une certaine augmentation du coût de leurs services.

THEATRE CORONA, No. 148,468
THEATRE CORONA, No. 148,508
THEATRE CORONA, No. 148,546
THEATRE CORONA, No. 148,586

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE CANADA
A BESOIN DU
PRINCIPE LIBÉRAL

La Fédération Libérale Nationale a terminé son congrès en déclarant sa conviction que le parti libéral fournira les mesures nécessaires pour faire face aux problèmes difficiles de l'heure.

Les élections ont conservé à la tête de la Fédération les principaux officiers élus pour l'exercice précédent. L'hon. Mackenzie King reste président d'honneur et l'hon. Vincent Massey président actif. Les vice-présidents sont l'hon. Cairnie Wilson et l'hon. Ernest Lapointe, Norman Lambert a été réélu secrétaire.

Une commission des finances formée d'Albert Matthews, de Toronto (président), du sénateur H. H. Hersey, de l'hon. Vincent Massey, de Pierre-F. Casgrain et de Mme Grant de Rouen a été nommée.

PROJETS DE ROUTES

La construction de routes sans carrefours revient encore sur le tapis. C'est en Allemagne cette fois, et il paraît qu'il existe véritablement une route de ce genre entre Cologne et Bonn, soit une distance de 20 milles. Il n'y a pas de carrefours naturellement car les routes transversales passent en-dessous de l'artère principale et sont flanquées de rampes faciles pour permettre aux voitures de monter sur la route principale. Un ingénieur américain a proposé un autre plan pour décongestionner les grandes routes lequel consiste à ménager, à intervalles d'un demi-mille, des voies d'évitement qui permettraient aux voitures lentes, camions par exemple, de quitter la route pour laisser la voie libre aux automobiles rapides. Le nombre d'accidents serait ainsi beaucoup diminué parce que les automobiles ne seraient pas portées à quitter la ligne de trafic pour dépasser leurs devanciers.

NOTRE BELLE PROVINCE

Pratiquons les sports d'hiver

Depuis quelques années, le Département de la Voirie, avec l'assentiment et la contribution financière des municipalités rurales intéressées, entretient des chemins d'hiver dans un rayon de 50 à 75 milles des cités de Québec et de Montréal.

Cette excellente pratique tend à se généraliser et, chaque année, d'autres municipalités se joignent au groupe initial.

Les municipalités qui agissent ainsi vont de l'avant pour le plus grand bien de tous.

Les cultivateurs qui comprennent leurs intérêts, sont les premiers à bénéficier de ces chemins d'hiver qui leur permettent d'atteindre les marchés des grandes villes et d'écouler leurs produits. Les marchands trouvent plus facilement preneurs pour leurs légumes et les distributeurs de lait font plus facilement la distribution du lait au bénéfice des propriétaires de grands troupeaux de vaches laitières.

Chacun y trouve donc son compte et c'est la masse du peuple qui en bénéficie en général.

Ceux qui, par amour de la vie en plein air ou pour fortifier une santé délicate, s'adonnent aux sports d'hiver, sont heureux de cette politique sage de l'entretien des chemins d'hiver.

Ils peuvent se transporter facilement, en auto, à divers endroits de la campagne québécoise, et pratiquer soit le ski, soit la raquette, ou tout autre sport d'hiver qu'ils jugent à propos ou de leur goût.

En général, nous négligeons trop, dans notre province, la pratique régulière des sports d'hiver, si réconfortante, si vivifiante, si générateurs d'énergie et de santé.

Sous prétexte d'âge, souvent, on s'ankylose, on s'abstient de prendre part, une part active, à une foule d'exercices en plein air qui nous rendraient des services appréciables.

Il faut réagir, pratiquer les sports d'hiver, les meilleurs, ceux que la médecine moderne recommande le plus et... rester jeune, en pleine possession de toutes ses facultés.

L'entretien des chemins d'hiver, facilitant l'accès des campagnes et des collines voisines, nous y encourage.

TRAINS SPÉCIAUX ET
PRIX RÉDUITS
AUX FÊTES

Cette année encore, les chemins de fer canadiens consentiront, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, d'importantes réductions dans les prix des billets, afin d'encourager le mouvement des voyageurs pendant cette période de vacances. Comme ces réductions permettent de se déplacer à très bon marché, les compagnies s'attendent à ce que le trafic soit particulièrement considérable sur les trains, durant les deux semaines qui vont de Noël aux Rois.

Désireux d'offrir au public un service qui ne laissera rien à désirer, le Pacifique Canadien a prévu pour les circonstances certaines modifications et additions dans le mouvement des trains sur quelques-unes de ses lignes les plus fréquentées.

C'est ainsi que les lundis, 25 décembre et 1er janvier, un train spécial quittera Sherbrooke à 7 h. 45 p. m. et arrivera à Montréal, gare Windsor, à 11 h. 10 p. m. après s'être arrêté à toutes les stations intermédiaires. Les mêmes jours, un autre train spécial quittera Ottawa à 7 h. 20 p. m. et arrivera à Montréal à 10 h. 35 p. m. après arrêt à toutes les stations en cours de route. Ces jours-là aussi, le train ordinaire qui part de Montréal à 4 h. p. m. pour Ottawa, circulera d'après l'horaire du train du dimanche soir, c'est-à-dire qu'il partira de la gare Windsor à 7 h. 15 p. m. arrivant dans la capitale à 10 h. 30 p. m. Le jour de Noël, un train spécial quittera Ste-Agathe à 6 h. 58 p. m. et arrivera à la gare Viger à 9 h. 20.

Comme le mouvement des voyageurs est très fort sur la ligne des Laurentides à l'occasion du congé du Jour de l'An, un train spécial partira de la gare Viger à 5 h. 25 p. m. vendredi, 29 décembre, s'arrêtant à toutes les stations, de Lesage à Ste-Agathe. Le Jour de l'An au soir, trois convois spéciaux circuleront sur la ligne des Laurentides pour le retour à Montréal: deux de Labelle et un de Ste-Agathe. L'un de ces convois sera formé de wagons-salon seulement.

Un train spécial circulera aussi aller et retour, le Jour de l'An entre Montréal, Joliette et St-Gabriel, et entre Montréal et St-Lin. Ces deux trains emprunteront l'horaire des trains ordinaires du dimanche.

LE CADEAU DE NOËL
DU CANADA

Le temps de Noël est le temps des cadeaux. L'esprit de la fête de Noël est l'inspiration de donner aux autres. Noël est le jour de la naissance du Christ, don de Dieu à l'humanité.

Le temps de Noël est essentiellement la saison des enfants parce que cette fête touche le cœur des hommes et leur inspire le désir de donner à ceux qui dépendent d'eux, dont la maturité n'est pas complète, les enfants.

La collectivité que constitue un pays a aussi le même esprit. Elle désire faire bénéficier les jeunes canadiens des bonnes choses dont elle dispose. Tous veulent le bonheur des enfants, qu'ils se sentent heureux de vivre et de vivre au Canada.

Cet esprit existe mais il a quelque difficulté à s'extérioriser. C'est qu'il n'est pas au pouvoir de un ou deux citoyens de le réaliser mais qu'il dépend de l'effort combiné de tous.

Mais aucune des bonnes choses que nous souhaitons aux enfants de notre pays ne peut leur parvenir sans qu'ils jouissent d'abord de la santé. L'enfant malade se voit interdit ce qui fait le bonheur de la vie du jeune âge.

Comme cadeau à offrir aux enfants du Canada, que les citoyens prennent la détermination de leur procurer la santé, en autant qu'il est possible de le faire. Ils ne peuvent pas le faire en travaillant isolément, mais ils peuvent y parvenir en donnant leur appui aux services de santé ainsi qu'aux associations d'hygiène qui s'emploient de leur mieux à prévenir la maladie et à favoriser la santé chez tous et particulièrement chez les enfants.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

L'ALMANACH ROLLAND
POUR 1934

L'Almanach Rolland vient de paraître. C'est le plus vieux almanach français publié au Canada. C'est le 68e de la collection complète. Il s'intitule Almanach Agricole, Commercial et des Familles. Il contient des renseignements utiles sur le Canada Ecclésiastique, politique, judiciaire, commercial et agricole.

L'on remarquera cette année bien des statistiques nouvelles sur les pays étrangers.

Trois articles sur Jacques-Cartier, le découvreur du Canada. Un autre de Casimir Hébert sur la préhistoire de Trois-Rivières (1535-1634).

Plusieurs nouvelles par les collaborateurs ordinaires de l'Almanach: Rodolphe Girard, François Lalonde, Albéric Bourgeois, Louis Coupal.

M. Casimir Hébert a comme d'habitude de la grosse part pour des articles très curieux, entre autres: "Les langues mortes", "Les langues du monde", "Les langues millionnaires", "Les noms de nombre en soixante langues", "Les Etats classés par la langue", "Triades galloises" et "Triades gauloises".

Plusieurs poésies: "L'Ame du clocher" de Casimir Hébert et "Salut à la langue française" d'Albert Ferland. "Ce n'est pas pour toujours" poème inédit d'Alfred Desloges, date de 1893, etc.

L'Almanach contient les prophéties de Thomas Moul et celles de l'Ermite de la Chaussée Saint-Hubert, que les lecteurs de l'Almanach attendent avec intérêt. Ce dernier prophète semble frapper juste. Les tables couvrent quatre pages, c'est dire qu'il est impossible de tout indiquer ce que l'Almanach contient d'intéressant.

Nous nous contentons de dire que l'Almanach de 1934 est le plus intéressant de la collection par variété de sa rédaction. L'Almanach compte 256 pages et est illustré de dessins originaux.

En vente chez les libraires au prix de 25 sous, franco 30 sous.

L'ÉMISSION DES PERMIS

On demande de la retarder

La circulation des automobiles sur les plaines de l'Ouest est plutôt restreinte durant l'hiver, c'est parce que le gouvernement suit le calendrier trop à la lettre ou plutôt trop à la date. C'est là l'opinion des marchands d'automobiles, de l'association des marchands détaillants et du Club Automobile de la Saskatchewan. L'autre jour, une délégation de ces diverses associations se présente au gouvernement pour expliquer que la consommation d'essence serait augmentée de deux millions si les permis automobiles étaient émis le 1er avril, au lieu du 1er janvier. Le gouvernement y réfléchira sans doute, d'autant plus qu'une augmentation de la sorte signifierait un revenu additionnel de \$120,000, provenant de la taxe sur l'essence. En retardant ainsi la date de l'émission des permis, les automobilistes ne seraient pas enclins à immobiliser leurs voitures dans leurs garages en attendant les beaux jours du printemps.

POUR L'ÉCHANGE DE
SOUHAITS AUX FÊTES

Le service des Communications du Pacifique Canadien, par l'intermédiaire de M. W. D. Neil, son gérant-général, annonce que pour l'échange des souhaits de Noël et du Jour de l'An, il mettra à la disposition du public un assortiment de messages appropriés, qui pourront être livrés par message en uniforme pour un prix ne dépassant guère le coût d'une carte de souhaits. Ces messages, rédigés en anglais et en français, seront clavigraphiés sur formule de télégramme joliment décorées aux couleurs des Fêtes et seront présentés dans une enveloppe aussi décorée dans le même esprit.

Ce service à prix modique s'appliquera à tous les centres du Canada, pourvu que les destinataires résident dans les limites des villes. On pourra aussi, pour la somme de \$1.00, câbler dans un certain nombre de pays d'Europe un message de souhaits choisis parmi un assortiment de dix-sept formules anglaises et françaises. Vu la modicité de ces taux, M. Neil s'attend à ce qu'un grand nombre de gens envoient leurs souhaits par télégraphe cette année.

THEATRE CORONA, No. 150,214

LES ARBRES DE NOËL

La coupe des arbres de Noël est commencée. Dans le passé, cette exploitation a parfois soulevé beaucoup de critiques parce que l'on prétendait qu'occasionnant l'abattage de jeunes arbres, elle entraînait la destruction de parties importantes de jeunes forêts qui auraient pu produire un plus fort revenu, si l'on avait laissé ces tiges croître pendant quelques décades de plus.

Dans certains cas, ces reproches étaient fondés, mais cela n'empêche point, d'autre part, que cette petite industrie a sa raison d'être, car il se coule plus d'un million d'arbres de Noël chaque année, rapportant près de \$100,000.00 à nos cultivateurs. C'est une petite industrie qui est susceptible d'augmenter et qu'on doit encourager. C'est pourquoi la Commission des Produits Forestiers tient à signaler, à tous ceux qui s'occupent de la coupe des arbres de Noël, qu'il est possible de réaliser cette récolte sans causer aucun dommage à la forêt.

En effet, les jeunes forêts sont ordinairement composées d'un grand nombre de tiges. Les études faites par le Service forestier de la province démontrent que le nombre de ces jeunes plants peut varier de 1000 à 10,000 par acre, et parfois dépasser 50,000 comme la chose se voit parfois dans les peuplements de pin gris (cypripès).

Lorsqu'on reboise, l'on emploie généralement une équidistance de six pieds, ce qui exige 1,200 plants d'épinette par acre. Lorsque la forêt est parvenue à maturité, les tiges ont atteint un diamètre de douze pouces et plus et le nombre de ces arbres ne dépasse guère trois cents par acre. Il est évident que, dans la lutte pour la vie qui s'exerce dans la forêt comme ailleurs, depuis le début jusqu'à la décrépitude du végétal, un grand nombre de sujets dominés, s'étiolent puis meurent. De même, l'on constate que les jeunes peuplements, lorsqu'ils sont à l'état de fourré, renferment un nombre de tige beaucoup trop élevé et qu'il est nécessaire de les desserrer en y pratiquant l'opération dite éclaircie qui consiste à éclaircir, c'est-à-dire, à enlever les sujets de trop.

Or, ces coupes d'éclaircie peuvent fournir d'excellents arbres de Noël. Par conséquent, cette opération culturale, réclamée par les sylviculteurs, au lieu d'être une dépense, peut devenir, de cette façon, une source de revenus.

Il est donc évident que ceux qui font des plantations peuvent ainsi récupérer graduellement la plus grande partie de leurs frais. Il ne faudrait donc pas tuer l'industrie des arbres de Noël, car ce serait porter un rude coup aux reboiseurs et à ceux qui tiennent à éclaircir judicieusement leurs forêts.

Mais, on ne saurait trop blâmer ceux qui rasent, sans souci du lendemain, les bosquets de petits arbres que l'on trouve dans les champs ou dans les secteurs qui ont été exploités. C'est un acte de vandalisme qui devrait être sévèrement puni.

Il est encore possible d'obtenir des arbres de Noël en utilisant les houppeurs (têtes) des arbres résineux abattus. Or, nous savons qu'assez souvent l'on abat de très beaux arbres — dont le diamètre est assez élevé — pour n'en importer que le houppeur. Nous nous élevons également contre ces abus, car, si l'on veut que l'industrie des arbres de Noël subsiste, il faut qu'elle se fasse correctement.

Les arbres généralement employés pour ces fins sont le sapin, l'épinette et parfois la pruche. Il n'y a aucune raison pour que l'on emploie pas aussi le cèdre qui a un feuillage bien fourni et qui, de plus, dégage une odeur aromatique plutôt agréable.

Aux États-Unis, on commence à planter des jeunes sapins et épinettes, dans des caisses, qu'on laisse croître au dehors jusqu'au moment de la Noël et qu'on rentre dans la maison pour l'époque de cette fête. Le même arbre peut servir plusieurs années. Nous restons assez sceptiques à ce sujet, croyant qu'il est préférable d'encourager les vendeurs d'arbres de Noël qui ont besoin de ce petit revenu pour célébrer eux-mêmes cette grande fête et faire participer leurs petits à ces réjouissances.

Vu que la Commission s'occupe d'utilisation, nous ne pouvons pas laisser cette question sans suggérer, aux amis des arbres de Noël, de prendre toutes les précautions voulues pour empêcher que le feu n'éclaire durant le temps que dure cette fête. Pour cela, on doit éliminer les bougies et lanternes chinoises, pour les remplacer par de petites ampoules électriques de diverses couleurs que l'on peut se procurer à bon marché.

Nous suggérons également que les aiguilles de ces arbres de Noël soient recueillies pour former des sachets que l'on mettra sous les oreillers des enfants, afin que ceux-ci puissent jouir d'un sommeil plus réparateur, par suite des effluves dégagés par la résine que renferment les aiguilles du sapin et de l'épinette, etc. Cela vaudrait bien mieux que de jeter l'arbre aux vidanges, alors qu'il peut ainsi servir encore.

La Commission des Produits Forestiers.

Par G.-C. Piché.

PULLMAN vs FUMOIR

Les premières carrosseries d'automobile à conduite intérieure n'étaient ni plus ni moins que des boîtes capitonnées déclarées Sir W. Arbuthnot Lane, président de la "New Health Society of Great Britain", dans un article récent où il discute les progrès de l'automobile. "Ce n'est que récemment que l'on est parvenu à supprimer le danger provenant de courants d'air" dit-il, au cours d'une description des perfectionnements des plus récentes carrosseries. "Il est difficile de comprendre comment un homme peut acheter un automobile muni de fenêtres ordinaires, après avoir connu les avantages de la ventilation sans courant d'air. C'est tout comme préférer un fumoir de troisième classe à un pullman luxueux."

LETTRES QUE
NOUS RECEVONS

Nous publions ci-après une lettre que nous avons reçue de M. J. B. Payne de Granby, et que nous reproduisons sans y prendre de responsabilité.

M. le Rédacteur:

L'Association de la province de Québec pour la Protection du Gibier et du Poisson a délégué récemment ses représentants auprès de l'hon. Laferté à qui ils ont demandé qu'à la prochaine session la loi de chasse soit amendée de façon à rendre obligatoire pour tous les chasseurs le permis pour port de fusil.

Voilà des années que je préconise "permis et garde-champêtre" pour la protection du gibier et du poisson, ayant réalisé l'inefficacité de notre loi actuelle.

Les permis seraient émis par le gouvernement au secrétaire-trésorier qui les distribuerait gratis aux requérants résidents seulement de sa municipalité et les distribuerait sur paiement aux requérants visiteurs, suivant une échelle s'appliquant pour l'ins de semaine, vacances d'une quinzaine, pour la saison, etc. Tous nos visiteurs, paieraient volontiers une somme modique, viendraient en plus grand nombre et dépenseraient plus d'argent au sein de nos populations rurales.

Tous ces permis seraient révoqués sur raison. Qu'en entrainerait l'absence de permis?

Le permis pour port de fusil ne signifierait rien par lui-même. Tout braconnier se dépêcherait à s'en procurer un. Qui les contrôlerait? Seront-ce les garde-champêtres actuels qui ne contrôlent personne? Il y en a, deux ou trois par comté, ils reçoivent un salaire politique qui ne les empêche pas de vaquer tout le temps à leurs affaires personnelles, ils circulent rarement dans la forêt et sont incapables de surveiller efficacement un territoire aussi font-ils rarement condamner les coupables.

La personne qui puisse efficacement protéger le gibier et le poisson est celle qui vit sur les lieux: C'est le fermier. Chaque canton contient de 40 à 60 garde-champêtres (Art. 178 du code municipal amendé) qui pourraient tous devenir des garde-chasse autorisés à demander le permis pour inspection, à regarder dans les gibecières, à inspecter les autres, à compter les perdrix, à comparer avec les autres garde-champêtres la durée des permis présentés, à enquêter sur les plaintes, sur instructions de l'autorité compétente, chaque enquête lui donnant 30c sur remise de son rapport, sans compter de la moitié de l'amende qui lui sera remise.

Les deniers publics ne peuvent pas être affectés en toto pour fins particulières. Ils vont au fonds général et sont votés par les représentants du peuple.

Des revenus fournis par les visiteurs, on pourra distraire ce qu'il faudra pour l'impression de copies des lois de chasse avec sanctions indiquées et de propagande sur la valeur de notre gibier et gibier, sur les oiseaux nuisibles à l'agriculture, chaque garde-champêtre recevant de cette littérature. Dans trois ans de ce système, nous pourrions congédier tous nos garde-chasses salariés. Les violateurs de la loi seraient ceux qui paieraient pour la machine. Le garde-champêtre viendrait à cela.

La population n'est pas d'humour actuellement à supporter de nouvelles taxes. Dans trois ans, si les affaires ont repris, s'il faut des revenus additionnels pour payer l'intérêt sur nos dettes, on pourra alors charger un petit honoraire. Mais sans permis, pas de pêche, par de chasse.

Le permis et le garde-champêtre conserveront et protégeront poisson et gibier. Pensez-y. Puis parlez-en à votre député. Ce système devrait être efficace et économique. Si vous croyez au contraire, écrivez-moi. Votre tout dévoué,

J. Bruce Payne

Granby, Qué.

LA FRANCE HONORE
UN CANADIEN

La France, qui confère assez rarement ses grands honneurs aux citoyens d'autres nations, vient d'honorer un Canadien, M. William J. Davidson, ingénieur d'expérimentation de la General Motors Corporation, en lui décernant le ruban de Chevalier de la Légion d'Honneur. M. Davidson qui est un gradué de l'Université McGill a poursuivi sa carrière comme ingénieur d'automobiles au Canada et aux États-Unis. Durant la guerre, il rendit de précieux services au corps des ingénieurs français et continua depuis, en qualité de secrétaire de la Commission Technique de la General Motors, à collaborer étroitement avec les ingénieurs français, tant en Amérique qu'en France. C'est en reconnaissance de cette collaboration fructueuse que M. Léon Morand, consul de France à Détroit, le décora du ruban de la Légion d'Honneur.

MOINS D'ACCIDENTS

Après l'île du Prince-Édouard, c'est la province de Saskatchewan qui enregistre le moins d'accidents en proportion du nombre de véhicules-moteurs qui circulent sur ces routes. En 1932, la Saskatchewan n'eut que 3.73 morts par 10,000 véhicules. La moyenne de morts de cette province ne dépassa 4.5 que deux fois, durant la dernière décade. C'est Québec qui est au bas de la liste avec un pourcentage de 18.7 morts par 10,000 véhicules.

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE
DE L'ATTACHER

"Le fameux âne de Marianne" lui-même, s'il s'était arrêté dans les rues de Madoc, Ontario, n'eût pas attiré plus d'attention que l'automobile de l'évangéliste noir, Frank Harris, lorsque ce dernier fit un séjour dans cette ville pour donner une série d'assemblées religieuses. C'est une voiture de tourisme McLaughlin, à huit cylindres, et il y a un bon quart de siècle qu'elle roule sa boule sur les chemins. L'évangéliste Harris qui vient du Vermont la conduit depuis des années et il est impossible de savoir au juste le nombre de fois que le compte-vitesse a enregistré le 100,000 milles. L'auto possède encore sa carrosserie originale, y compris capote et peinture, et marche tout aussi bien aujourd'hui qu'au sortir de l'usine McLaughlin. On y voit encore l'équipement des premiers jours tel que transmission planétaire, lampes arrière et latérales à l'huile, manivelle, etc.

OU IL SE CONSOMME
LE PLUS DE VIN
ET DE TABAC

D'après l'Office international du vin, la consommation du vin, la consommation par tête d'habitant est la suivante: France, 145.9 litres; Italie, 107.5; Espagne, 80; Portugal, 70.7; Chili, 61.6; Grèce, 42.5; Tchecoslovaquie, 39; Suisse, 39.7; Hongrie, 37.8; Roumanie, 31.4. Le Mexique arrive avant le Canada avec 17.5 contre 15. L'Allemagne vient loin après avec 2 litres 5 contre 3.7 avant la guerre. Mais c'est encore beaucoup à côté de la rade Bretagne, 1 litre 3; le Japon, 0.1; la Pologne, 0.04, et la Russie soviétique, 0.03.

Maintenant, quel est le pays où l'on fume le plus? C'est la Hollande, où chaque habitant consomme, en moyenne, deux onces et quart de tabac par semaine. Puis viennent les États-Unis, avec deux onces par habitant; l'Angleterre, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie et l'Espagne viennent ensuite par ordre. L'expression "fumer comme un Turc" ne semble pas être confirmée par les faits: la Turquie n'arrive que fort loin derrière ces deux derniers pays.

LA GRENOUILLE
EST-ELLE UN POISSON

La Cour d'appel de Rennes va rendre un arrêt dans une procédure bien curieuse. Le 31 juillet dernier, M. Christophe, ingénieur du service vicinal de Saint-Malo, et M. Le Pécheur (un nom prédestiné) préparateur en pharmacie dans la même ville, qui sont amis de longue date, se disputèrent, jouaient à trépaner des chiffons rouges dans un étang appartenant à une demoiselle d'Evry.

Survint le garde de celle-ci qui dressa procès-verbal pour délit de pêche. Le tribunal correctionnel, par un jugement aux attendus lapidaires, acquitta les gourmets, parce que

VACANCES D'HIVER

sur la verdoyante
Côte du PacifiqueAller-
Retour
de
St Hyacinthe
à
Vancouver
Victoria
Seattle

\$135

Pacifique Canadien

Passages réduits pour

VANCOUVER, VICTORIA, C.B.
et SEATTLE, WASH.

Fuyez les rigueurs hivernales de l'Est et venez séjourner sur la côte canadienne du Pacifique, au milieu des fleurs et de verdure. Venez jouer au golf, faire de l'auto et de l'équitation sous un ciel ensoleillé.

Un prix de passage très bas et des tarifs réduits dans les hôtels vous permettront de faire ce beau voyage à un coût relativement modique.

Billets valables pour aller du 15 nov. au 28 fév. Retour valable jusqu'au 30 avril. Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.

Renseignements complets
de tout agents.Donnez un appareil
ELECTRIQUEDe jolis Cadeaux
pour tout un chacun

Des cadeaux pour la mère, le père, la sœur, le parent, l'ami. Vous pouvez les choisir de notre étalage. Aucun cadeau ne peut avoir plus de valeur, ni donner plus de service pendant plus longtemps. Un appareil électrique comme cadeau évoque constamment celui qui l'a donné, c'est un perpétuel sujet de satisfaction. En sus des fers à repasser, grille-pain, lampes et autres cadeaux personnels, vous pouvez choisir d'un assortiment impressionnant de

CADEAUX pour FAMILLES
OU POUR GROUPES

Machines à laver,
Radios, Poêles,
Réfrigérateurs,
Machines à repasser,
Balayuses à suction.

On peut se procurer de jolis appareils électriques comme cadeaux, pour aussi peu que

\$1.50 et plus

Southern
CompanyCanada
Power

Limited

POWER

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

SIROP OXYMEL

A L'EUCALYPTUS

Fabriqué à St-Hyacinthe

Contre les rhumes, les bronchites, l'asthme, les laryngites, la coqueluche et toutes les maladies des voies respiratoires. Il peut être employé avec profit par le tuberculeux dont il diminue les quintes de toux. Il est aussi un préservatif contre la grippe. Ne contient pas de narcotiques, ni drogues malsaines.

Le Sirop Oxymel à l'Eucalyptus est bienfaisant et son usage constant est profitable

DEMANDEZ-LE A VOTRE PHARMACIEN OU
A VOTRE ÉPICIER

les grenouilles étant des animaux essentiellement sauteurs ? Mlle d'Evry ne l'entend pas ainsi. Elle a traîné son sac à procès devant la Cour d'appel.

Les grenouilles poissons mi-gratteurs ? Mlle d'Evry ne l'entend pas ainsi. Elle a traîné son sac à procès devant la Cour d'appel.

CLOCHES DE NOEL

Cloches qui, dans la nuit, sonnez éperdument,
Carillons qui volez au-dessus des prairies,
Mêlez aux flocons blancs vos claires sonneries,
Cloches qui, dans la nuit sonnez éperdument.

Laissez tomber sur nous un peu de votre joie,
Emportez jusqu'aux cieux les vœux de nos cœurs
Sans jamais mettre fin à vos accents vainqueurs,
Laissez tomber sur nous un peu de votre joie,

Chantez pour le vieillard et riez pour l'enfant,
A l'un donnez la force, à l'autre l'espérance.
Loin du pauvre qui pleure écartez la souffrance.
Chantez pour le vieillard et riez pour l'enfant,

Du Roi de Bethléem, alertes messagères,
Vous annoncez partout la venue ici-bas.
En passant répandez des roses sur ses pas,
Du Roi de Bethléem, alertes messagères,

O carillons d'airain, chantez: nous écoutons,
De cet Enfant qui naît, célébrez les louanges
Et mêlez vos accords aux douces voix des anges.
O carillons d'airain, chantez: nous écoutons,

Elevez-vous là-haut, près des pâles étoiles,
Effleurez-les sans bruit de vos sons argentés,
Et revenez vers nous, pleines de leurs beautés...
Elevez-vous là-haut, près des pâles étoiles,

Chantez-nous la splendeur de cette grande nuit;
Parcourez sans arrêt les pays de la terre;
Redites à chacun le sublime mystère;
Chantez-nous la splendeur de cette grande nuit.

Sonnez, sonnez toujours, cloches de nos églises;
En nos cœurs, déposez tous vos accents joyeux.
Et demeurez pour nous la voix qui vient des cieux,
Sonnez, sonnez toujours, cloches de nos églises;

Jean BRUCHESI

LE JOUR DE NOEL

Il n'est personne, si pauvre ou si malheureux qu'il soit, qui ne se sente gagné par l'atmosphère de joie dont s'accompagne la venue du jour de Noël. Dans toutes les classes de la société, chacun fait résolument trêve à ses occupations ordinaires, oublie ses soucis pour goûter pleinement le bonheur qu'apporte avec lui le retour de l'anniversaire de la naissance de l'Enfant-Dieu.

C'est la messe de minuit célébrée avec solennité dans toutes nos églises et chapelles catholiques, tant à la ville qu'à la campagne. Ici plus brillante, la cérémonie est là-bas plus intime, plus poétique. Les vives cantiques, si aimés des foules, retentissent, exaltant Celui qui vient sauver le monde et apporter la paix aux hommes de bonne volonté. C'est encore, à l'issue de l'office religieux, les réunions de famille autour d'un copieux réveillon. Tous, petits et grands, se joignent joyeusement. Les pauvres eux-mêmes, grâce au dévouement d'âmes généreuses, peuvent participer à l'allégresse générale.

Il semble que le lendemain de la fête de Noël nous trouve meilleurs, mieux disposés à reprendre le faix des tâches de la vie. Conservons à ce jour les caractères et les habitudes qui en font le charme. Que la Noël soit vraiment pour tous l'occasion du renouveau des âmes, des cœurs et des intelligences.

LE NOEL QUI S'EN VA

Il est un Noël qui s'en va. Et c'est d'abord le Noël de notre enfance. Oh ? le doux Noël qui nous agrandissait les yeux, faisait palpiter notre poitrine, s'ouvrait d'émotions nos lèvres et s'échapper nos larmes d'admiration et de joie ! Il s'en est allé, le Noël de la foi naïve de l'innocence candide, des illusions dorées ! Le Noël des baisers tendres de nos mères, des gâteries douces, des rêves enchantés et où il y avait du ciel et des chérubins ; de l'arbre aux hochets neigeux et rutilants, des prières ferventes, des promesses au petit Jésus, des dévotions sans rubriques gênantes. C'est un Noël qui s'en va. Pourtant, il fait bon au cœur et à la vie de garder dans le souvenir ce Noël qui s'en va. Conservons avec amour tous nos Noël d'enfance. Nos âmes en seront plus saines, nos courages plus droits.

EN COLLABORATION

AVEC des EXPERTS de CHICAGO et New York, nous offrons nos travaux dentaires modernes, plus beaux plus forts, plus légers et plus naturels qu'autrefois. POUR PLUS GRANDE SATISFACTION.

Dr A. BÉDARD
Chirurgien-Dentiste
Tél. 423 St-Hyacinthe

eu déjà de précieux récompenses. Des amitiés d'évêques, de prêtres et de religieux sont venues encourager le sénateur. De grands évêques tels que Son Excellence le Délégué papal, Mgr André Cassulo, son Excellence l'évêque de Valleyfield, Mgr Langlois, Son Excellence l'Auxiliaire de St-Hyacinthe Mgr J. Aldée Desmarais, ont donné leur amitié au sénateur Wilson.

Ces amitiés précieuses de pontifes aussi distingués sont croyons nous, le plus beau témoignage qu'un homme puisse recevoir. Si de tels hommes ne craignent pas de donner leur amitié au Sénateur Wilson, que sera-ce des concitoyens plus obscurs du philanthrope ?

Le sénateur Wilson a reçu aussi d'autres témoignages très précieux, notamment le titre de "premier Citoyen Honoraire de la Cité de St-Hyacinthe" l'admiration de tous les gens de Maska et l'amitié personnelle de leur maire l'Honorable M. T. D. Bouchard, et des universités canadiennes : Ottawa l'a créé docteur en droit et l'université de Queen's de Kingston lui a accordé le titre de premier professeur en sciences sociales.

Enfin, — et voilà le plus magnifique de tous les témoignages d'estime qu'a reçus le Sénateur Wilson : — le Pape, la plus haute autorité du monde, l'a fait Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Le sénateur Wilson est un grand patriote, il est un grand citoyen, il est un bienfaiteur de l'humanité. En un mot, il est un grand Canadien. Il a bien mérité de l'Eglise et de la Patrie et son nom devra passer à la postérité comme l'un des plus grands de notre histoire.

"Tribune Libre" Montréal

:o:

LA GUIGNOLÉE

"La Guignolée, la (Guignoloche, Mettez du lard dedans ma (poche)..."

Nous sommes à la veille d'entendre cette musique vieille, mais toujours neuve puisqu'elle nous rappelle qu'il y a de nos frères qui souffrent et qui ont besoin de nos amonnes.

La Guignolée sera courue cette année dans la ville, par l'organisation de la Cathédrale, ce soir-même, vendredi au marché centre, pendant que nos jeunes gens passeront dans les maisons et établissements commerciaux le mardi 27 décembre prochain.

Dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire, où comme on le sait la Société est indépendante de celle de la Cathédrale, on tendra la main dimanche soir le 24, veille de Noël.

Comme par les années passées on s'attend à ce que le public soit généreux et que nos Sociétés St-Vincent de Paul, soient satisfaites de leur quête.

:o:

Le Magistrat Emile Marin est revenu dans sa famille samedi dernier.

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que l'opération a très bien réussie et l'état de santé de ce distingué citoyen s'est beaucoup améliorée. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

:o:

ST-DAMASE

M. Lorenzo Hamelin, agronome et M. L. Messier, de St-Hyacinthe, étaient de passage ici au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Omer Messier, avaient la douleur de perdre leur fils Léon, âgé de 6 mois, au cours de la semaine dernière. Nous leur offrons nos sympathies.

MM. Albert Tessier, Emile Lussier, et Georges Bélaie, de passage à St-Valérien, mercredi dernier.

M. et Mme Jean Beaugard, de retour de leur voyage de noces, étaient en visite chez M. Wilfrid Beaugard, dimanche dernier.

:o:

ST-JEAN-BAPTISTE

Mme Louis Beaugard, née Brillant est décédée mardi, le 19 décembre, à l'âge de 67 ans. Elle laisse dans le deuil, son époux et une fille, Eva.

Jeudi dernier, les membres de l'U. C. C. et leurs amis se réunirent pour entendre une conférence donnée par M. l'agronome Mayrand, de Richelieu.

M. Armand Chicoine de Notre-Dame, de la Salette est venu passer le dimanche chez son père, M. Apollinaire Chicoine.

Mlle Simonne Beaugard, de Saint-Marc est en promenade chez M. Théodore Bélaie.

Mlle E. Boulaie, de Verdun passe quelques semaines chez sa tante, Mme Edmond Fontaine.

:o:

LISEZ LE "CLAIRON"

CHRONIQUE THÉÂTRALE

LE CONCOURS D'AMATEURS AU CORONA

La direction du Théâtre Corona a pris l'initiative de donner des concours d'amateurs au cours de sa représentation du samedi.

Cette innovation fut connue du public samedi dernier, alors que le gérant, M. Alphonse Lemieux, toujours soucieux de satisfaire aux goûts des habitués du théâtre, présentait la première d'une série de soirées d'amateurs.

Ce concours, donné en plus du programme régulier de vues animées, n'a pas manqué d'attirer une grosse assistance, si bien que le théâtre était littéralement rempli; on ne fut pas déçu, du moins si l'on juge par les applaudissements prolongés qui suivirent la plupart des numéros, et à l'annonce qu'un autre concours s'ouvrirait pour samedi prochain, le 23 courant.

Plusieurs artistes amateurs s'étaient inscrits pour ce premier concours et le public jugea les numéros à leur juste valeur; le premier prix allant à la populaire "Chanteuse Maskoutaine", Mlle Françoise Dubé; le deuxième, au jeune violoniste de huit ou neuf ans, Léo Goulet; le troisième à M. Duchesne, excellent cornettiste, enfin le prix d'encouragement à un jeune d'œuvre, Sylvio Payan, âgé de huit ans.

À défaut de ce numéro, le gérant Lemieux présentait au public, la Reine des Sports de St-Hyacinthe, Mlle Gertrude Gaudreau, accompagnée de ses deux promoteurs, MM. Conrad Mongeau et Uric Robert.

La Reine dans une gentille allocation, remercia le public de son élection et promit de représenter le plus dignement possible la cité de St-Hyacinthe; elle parla du concours pour le choix de la reine de la Province, tenu au Palais d'Or, de Montréal et dans lequel, elle se classa cinquième sur un grand nombre de concurrentes. Une gerbe de fleurs lui fut présentée au nom de la Direction du Corona.

Puis après l'explication des règlements du concours, par le gérant Lemieux, on nous présentait le premier numéro, M. Joseph Comtois, ténor, qui interpréta la sérénade italienne: "Solo Mio", il fut bientôt suivi sur le plateau par le jeune Sylvio Payan qui récita avec succès une petite pièce intitulée: "Après la bataille"; les deux jeunes garçons qui furent applaudis au cours de cette soirée, méritent certainement l'encouragement nécessaire pour arriver à de bons résultats. Le bambin Léo Goulet, est un jeune violoniste de talent et le public marqua son appréciation par un enthousiaste rappel.

Les autres concurrents furent Mlle Madeleine Gaudreau, chanteuse et danseuse qui imita beaucoup Mme Bolduc dans des pièces du même genre; M. Lucien Lévesque qui chanta: "Quand on vieillit"; Mme Wilfrid Lussier, chanteuse; M. W. André Lebrun, chanteur; un amateur qui resta incognito, et qui eut certainement raison de le faire, donna un court sketch... (court heureusement) que le directeur du concours crut bon d'intituler: "Quelque chose". En effet c'était "quelque chose" !

Ce petit numéro fut suivi par deux autres qui firent oublier le précédent. L'excellent cornettiste M. Duchesne rendit deux morceaux qui furent très goûtés; et en dernier, comme dessert pourrions-nous dire, on nous présentait: "La Chanteuse Maskoutaine".

Mlle Dubé marche de succès en succès depuis quelque temps, inconnue presque il y a deux mois, elle est aujourd'hui une des plus populaires artistes de la ville. Sa voix est chaude et sympathique et elle sait choisir les pièces qui plaisent au public. L'enthousiaste acclamation qu'on lui fit samedi dernier n'avait rien de surprenant pour ceux qui la connaissent et l'ont déjà entendue chanter, principalement lors des soirées du Cercle Dramatique Maskoutain, qui l'a pour ainsi dire fait connaître au public de cette ville et des autres localités que le Cercle a visitées depuis le commencement de la saison théâtrale.

Mlle Françoise Dubé interpréta comme première pièce: "Fermez votre parapluie" en premier rappel elle chanta "Memories", montrant qu'elle chantait aussi bien en anglais que dans sa langue maternelle; un second et enthousiaste

M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

ST-THOMAS D'AQUIN

Dimanche, le 10 décembre, était dans la paroisse, le Rév. Père Elie des Pères Blancs d'Afrique. Il nous a entretenus sur les missions d'Afrique.

M. et Mme Wilfrid Chabot sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Thérèse, Huguette, Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gaudois, de St-Barnabé. Nos félicitations.

Nous avons une grande retraite préparatoire à la fête de Noël. M. l'abbé Salvain en est le préicateur et les exercices ont été bien suivis. — M. et Mme Wilfrid Laporte sont les heureux parents d'un fils. Nos félicitations.

:o:

ST-SIMON

M. le Curé J. B. Larochelle était à St-Barnabé, lundi, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

:o:

ST-DOMINIQUE

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

Mercure, jeudi, vendredi auront lieu les examens des écoles et du couvent, sous la présidence de M. le Curé.

Étaient de passage dans cette paroisse M. et Mme Georges Bélaie, de St-Valérien, mercredi dernier, furent de passage à St-Hyacinthe, pour assister au service de Mme Guilbert. Sa nièce, Mlle A. Dupré et Mlle Françoise Labonté l'accompagnaient.

Mme J. B. Brodeur et sa fille Mlle Jeannette, étaient à Montréal, samedi.

LE STELLA FÊTE LE SÉNATEUR L. WILSON

L'honorable Lawrence A. Wilson, sénateur, Commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, docteur en Droit de l'Université d'Ottawa. Premier Citoyen Honoraire de la ville de St-Hyacinthe, professeur de sciences sociales à l'Université Queen's, chef Semeur de Soleils, (Iroquois), de Kingston, recevait hier soir au théâtre Stella les hommages de l'Académie canadienne d'Art dramatique, dont il est le président d'honneur. Cette "soirée Wilson" fut une soirée de gala. L'Hon. M. W. L. Mackenzie King, chef de l'opposition fédérale, plusieurs sénateurs et de nombreux invités de marque étaient présents. Étaient présents, notamment, les sénateurs H. H. Horsey, J. P. B. Casgrain, Charles Beaubien, J.-H. Rainville, Son Honneur le maire de Montréal, l'honorable M. Fernand Rinfret, le Dr W. H. Fyfe, principal de l'Université Queen's, M. R. S. White, M. Léon-Mercier Gouin, etc.

Le programme de la soirée était très chargé. Il y eut aussi plusieurs discours. On a rendu hommage à la charité et à la philanthropie du sénateur Lawrence A. Wilson. Tous les discours, de même que le programme artistique, étaient radiodiffusés par le Poste CHLP de la Patrie.

C'est d'abord M. le maire Rinfret qui rendit hommage au héros de la fête: "M. Wilson, dit-il est un philanthrope éclairé; depuis longtemps, il se dépense sans compter pour le bien de ses semblables. On le rencontre dans toutes les institutions: chez les aveugles, chez les sourds-muets, chez les pauvres, dans les maisons d'enseignement. Partout il montre la même générosité".

Le Dr W. H. Fyfe, principal de l'Université Queen's, loua aussi la générosité du sénateur Wilson; il voit en lui le représentant de deux grandes races, et l'Université dont il est le principal, fut heureuse de l'admettre au nombre de ses bienfaiteurs. L'honorable sénateur H. H. Horsey de dire à son tour que la générosité du sénateur Lawrence A. Wilson est bien connue. En donnant et beaucoup, le sénateur Lawrence Wilson est peut-être un peu plus pauvre, mais il devient plus riche dans la gratitude et l'estime de ses concitoyens. M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'École des Hautes Études commerciales, membre du Comité d'honneur de l'Académie canadienne d'Art dramatique, dit qu'il n'a jamais eu de meilleure cause que celle du sénateur Lawrence Wilson.

Plusieurs maisons d'enseignement lui doivent beaucoup. La province de Québec, le Canada tout entier lui doit une dette de gratitude. Enfin, M. R. S. White, M. P. fut heureux de pouvoir dire que le sénateur Lawrence A. Wilson est l'un de ses vieux amis. Il loua aussi sa grande philanthropie; au lieu de garder sa richesse pour lui, le sénateur L. Wilson en fait bénéficier ses concitoyens. Le sénateur Charles Beaubien félicita également le héros de la fête.

Le sénateur Lawrence A. Wilson, vivement ému, a répondu à ces hommages par un discours très humble: "Les plus grands philanthropes dit-il ne sont pas les riches. Je prends ma part de ces réjouissances, mais je suis devant vous un homme qui a une mission: celle d'aider les déshérités et d'apporter un peu de joie dans le cœur de ceux qui en manquent. Les plus grands philanthropes on les trouve dans le clergé, chez les religieux et religieuses qui prodigent chaque jour leur dévouement". Et le sénateur Lawrence A. Wilson dit l'importance de l'éducation dans un pays comme le nôtre.

Ce gala artistique s'ouvrait naturellement par notre hymne national que rendit avec une louable sincérité Mlle Léonide Lévesque. Mlle Jeanne Mignolet, Mme Jeanne Maubourg-Roberval, M. Georges Dufresne, M. Louis Chartier, M. Gerald Duranleau ont apporté au programme le précieux concours de leur voix. La danse était illustrée par Mlle Marguerite Gendron. La poésie par Mme Jeanne Demons. M. Patsy Marrazza et ses cosèques accordéonistes ont rendu les meilleures pièces de leur répertoire. M. Marrazza, à la demande spéciale de l'hôte d'honneur, fut rappelé et le sénateur Wilson demanda qu'on lui joue "Le Clown", cette pièce pathétique d'humanité, selon les paroles".

Une pièce en un acte "Gardiens de Phare" de Lauthier et Claquemin fut rendue avec une

fidélité touchante par deux artistes du théâtre Sella, M. Albert Duquesne et M. Pierre Durand.

Un sketch rempli d'humour comme sait en faire M. Ernest Loisel agrémentait joyeusement cette soirée comme un imprévu. Mlle Lucille Turner, partenaire de M. Loisel, campait un malicieux et sympathique petit caméléon, mais un caméléon qui chante avec une voix d'opéra. L'orchestre était sous la saine direction de M. Delcelier.

L'annonceur du spectacle, hier soir, au théâtre Stella, était M. Letondal, à qui l'on doit entr'autres initiatives les Conférences auditions du Stella. M. Antoine Godeau, administrateur général du Stella, était à la droite du sénateur Lawrence A. Wilson.

N. de la R. — Les citoyens de Maska sont toujours très heureux des triomphes qu'on fait un peu partout à l'Hon. L. A. Wilson le distingué Citoyen Honoraire de St-Hyacinthe et Patron des Clubs Philharmonique et Canadien de cette ville. Le bonheur qu'il sème sur sa route ne tombe pas en terre ingrate, on peut le juger par les nombreuses fêtes de reconnaissance dont il est le héros; ces fêtes, suites de ses dons ne donnent qu'une bien infime i-

A l'occasion des fêtes je suis heureux d'adresser à la population de la ville, du comté et du district de St-Hyacinthe, l'expression de mes souhaits les meilleurs de

Joyeux Noël et Bonne Année

ainsi que mes remerciements pour leur patronage au cours de l'année qui s'achève.

QUE 1934 SOIT PROSPÈRE POUR TOUS ET À TOUS!

MAISON ADOLPHE
211 Cascades, Tél. 405J



Bonne Nouvelle!

M. JOSEPH BERTRAND

Au service du public maskoutain depuis 17 années, a le plaisir d'annoncer qu'il vient de s'adjoindre deux associés dans les personnes de M. Antonio Dutilly et Hermann Côté formant compagnie sous le nom de:

Bertrand, Dutilly & Côté

Quoique continuant le même service ce nouvel organisme permettra des conditions plus avantageuses:

MEILLEUR SERVICE À MEILLEURS PRIX!

Direction de funérailles,
Service d'embaumement diplômés
Ambulance—Limousines. — Jour et nuit

Aussi propriétaire de

ST-HYACINTHE TAXI

Limousines Packard pour Mariages, Baptêmes ou promenades.

— LES PASSAGERS SONT ASSURÉS

Service rapide et courtois à des
PRIX TRES MODERES

Toujours à la même place:

30 Laframboise

Tél. 310 et 188

AUTOUR DE LA MUNICIPALISATION

(Suite de la première page)

qui sont suffisantes pour payer l'intérêt et la dépréciation sur les lignes d'aménagement dans la municipalité rurale. En outre la compagnie exige presque toujours un contrat d'éclairage de rue de la municipalité dont les revenus doivent être en proportion des frais de construction des lignes de longue distance.

Pourquoi donc les compagnies veulent-elles faire croire que le haut niveau des taxes dans les villes est dû au fait que les compagnies incluent dans les taxes urbaines des charges qui leur permettent de distribuer l'électricité à bon marché en campagne? Tout simplement pour s'attirer, dans les pays à majorité représentative agricole, l'appui des députés ruraux.

Cet argument qui est fait par le commissaire Whitsell et publié partout sur le continent américain par les trusts électriques, nous l'avons entendu lors de la dernière session à la législature provinciale lorsque fut discuté le bill de la Cité de Québec. Les députés ruraux devraient voter contre la municipalisation car si les taxes étaient baissées en ville les compagnies ne pourraient plus desservir les campagnes.

En supposant même que cela soit vrai, ce qui est faux, pourquoi les villes seraient-elles astreintes à se faire exploiter pour qu'on puisse faire pour la campagne de l'électricité? Si les campagnes ont nécessairement besoin d'électricité et qu'ils faillent faire des sacrifices pour cela c'est au gouvernement de la province à faire ces sacrifices et non aux municipalités comme le font les gouvernements des autres pays.

Nous avons cru devoir signaler cet article pour contrecarrer les effets de la campagne faite par les trusts d'électricité dans le but de soulever les députés ruraux contre les députés urbains alors que leurs intérêts sont identiques sur la question de l'électricité.

La baisse des taxes dans les villes signifie nécessairement la baisse des taxes en campagne car les taxes sont hautes dans les deux cas puisque dans notre province l'électricité est exploitée en vue d'enrichir des spéculateurs au lieu de l'être dans l'intérêt du public.

fidélité touchante par deux artistes du théâtre Sella, M. Albert Duquesne et M. Pierre Durand.

Un sketch rempli d'humour comme sait en faire M. Ernest Loisel agrémentait joyeusement cette soirée comme un imprévu. Mlle Lucille Turner, partenaire de M. Loisel, campait un malicieux et sympathique petit caméléon, mais un caméléon qui chante avec une voix d'opéra. L'orchestre était sous la saine direction de M. Delcelier.

L'annonceur du spectacle, hier soir, au théâtre Stella, était M. Letondal, à qui l'on doit entr'autres initiatives les Conférences auditions du Stella. M. Antoine Godeau, administrateur général du